



2017

Rapport de présentation Compte Administratif



Conseil Municipal
27 juin 2018

Sommaire

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	3
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET PRINCIPAL	4
1. Niveau général de réalisation de l'exercice	4
2. En bref	6
3. Quelques indicateurs	7
4. Fonctionnement	8
5. Investissement	10
6. Vision globale des 3 derniers comptes administratifs et détermination du résultat	13
7. Affectation du résultat	13
SECTION DE FONCTIONNEMENT	14
1. DETAIL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	14
2. DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	25
SECTION D'INVESTISSEMENT	32
1. DETAIL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	32
2. DETAIL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	43
PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES	45
COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT	46
1. Niveau général de réalisation 2017– Fonctionnement et Investissement	46
2. Fonctionnement	46
3. Investissement	47
COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE	49
1. Niveau général de réalisation 2017 – Fonctionnement et Investissement	49
2. Fonctionnement	49
3. Investissement	50
COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE	51
1. Niveau général de réalisation 2017 – Fonctionnement et Investissement	52
2. Fonctionnement	53
3. Investissement	53
COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT	54
1. Niveau général de réalisation 2017	55
2. Fonctionnement	55
3. Investissement	57
PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES	59

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Le Budget Primitif 2017 voté par le conseil municipal le 26 janvier 2017 a été ajusté 3 fois par décisions modificatives. L'ensemble de ces mouvements constitue les crédits ouverts permettant l'exécution des dépenses et des recettes 2017.

Le Compte Administratif 2017 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Ville entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017.

Il rend compte de la gestion de l'ordonnateur c'est-à-dire du Maire. Il a la même architecture que le budget et il obéit aux mêmes principes : annualité, sincérité, unité, universalité. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Comptable Public.

Le comptable tient la comptabilité de l'ordonnateur suivant le principe de la partie double et établit le Compte de Gestion. Ce document équilibré est l'équivalent du Compte Administratif présenté par le Maire et les résultats comptables du Compte Administratif et du Compte de Gestion doivent être identiques.

Le rapport de présentation du Compte Administratif 2017 présente en première partie les réalisations du budget 2017 et les variations par comparaison aux exercices précédents pour le budget principal et pour les budgets annexes.

Cette partie est complétée par une présentation consolidée du budget de la Ville.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET PRINCIPAL

1. NIVEAU GÉNÉRAL DE RÉALISATION DE L'EXERCICE

Dépenses réelles	74 877 084 €	Recettes réelles	91 155 328 €
Dépenses d'ordre	9 713 989 €	Recettes d'ordre	9 713 989 €
Dépenses totales	84 591 073 €	Recettes totales	100 869 317 €
Crédits ouverts	98 264 023 €	Crédits ouverts	98 264 023 €

En 2017, le taux d'exécution des crédits totalisés des sections de fonctionnement et d'investissement est de 88,2 % en dépenses réelles et 102,1% en recettes réelles.

Les soldes de gestion 2017

Les soldes de gestion sont exprimés ci-dessous pour l'exercice 2017 d'une part et avec la reprise du résultat 2016 d'autre part. Ils font ressortir les éléments d'équilibre suivants :

	Exercice 2017	Avec reprise résultat n-1
▪ Recettes de Fonctionnement	75 414 748 €	78 048 761 €
▪ Dépenses de Fonctionnement (hors intérêts de la dette)	64 511 657 €	64 511 657 €
▪ EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	10 903 091 €	13 537 104 €

L'excédent global dégagé de la section de fonctionnement, dotation aux amortissements incluse, que l'on appelle l'épargne de gestion, permet de financer le remboursement de la dette et de participer au financement des investissements. Il passe de 13,1 M€ en 2016 à 10,9 M€ en 2017. Pour mémoire 2016 enregistré des recettes exceptionnelles.

▪ Charges financières	- 357 725 €	- 357 725 €
▪ ÉPARGNE BRUTE	10 544 366 €	13 178 379 €
▪ Remboursement en Capital de la dette	- 2 380 051 €	- 2 380 051 €
▪ ÉPARGNE NETTE	8 164 315 €	10 798 327 €

L'épargne globale nette cumulée, correspondant à l'autofinancement, s'élève à 13,5 M€ contre 14,3 M€ en 2016.

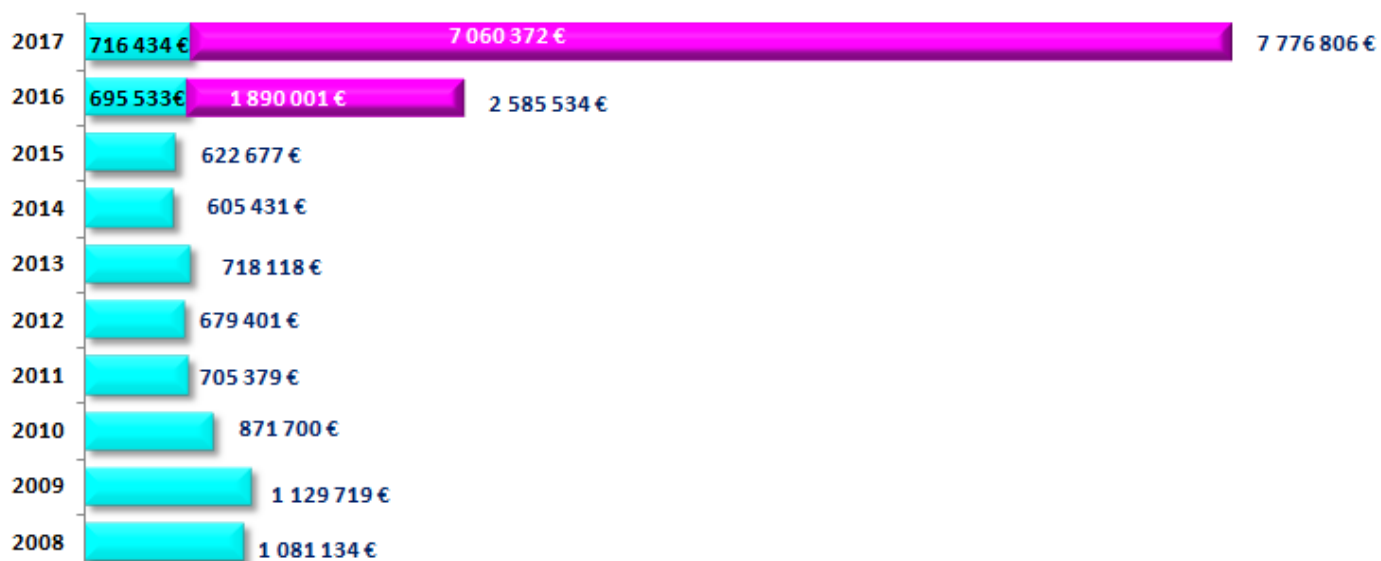
2017 marqué par le maintien d'une situation financière solide, saine et équilibrée

Hors recette exceptionnelle (5,2 M€) correspondant aux taxes foncières du SIAAP¹, dont une partie sera mise en réserve capitalisée pour être affectée au SIDRU si nécessaire, les soldes d'épargne se maintiennent et permettent l'autofinancement des investissements.

Après couverture du besoin de financement des investissements, le résultat net global à la clôture est excédentaire et s'élève à 7,78 M€ contre 2,59 M€ en 2016.

¹ Taxes foncières 2013 à 2017 du SIAAP. Pour 2013 à 2015 protocole de dédommagement de la Ville signé avec l'Etat et aux rôles complémentaires pour 2016 et 2017

Historique du résultat net global avec et sans résultat exceptionnel



■ Résultat net affecté au BS

■ Résultat exceptionnel

2. EN BREF

4^{ème} baisse de la DGF



-776 213 €

→ C'est la participation supplémentaire de la Ville au redressement des finances publiques en 2017

Impôts locaux



-18 576 250 €

→ C'est la pression fiscale que la Ville n'exerce pas, par un maintien des taux depuis 2011 à un niveau très en deçà des taux des villes de même taille.

En effet, ce n'est pas la facilité qu'a choisi la Ville pour faire face à l'effondrement des dotations de l'État et aux dépenses imposées.

Encours de la dette



Saint-Germain-en-Laye parmi les villes les moins endettées de France

→ un encours par habitant très en deçà de la moyenne de la strate (1 095 €/hab valeur 2016)

358 €/hab sur le budget principal

667 €/hab pour la dette consolidée (budget principal + budgets annexes)

Taux de réalisation du budget



3. QUELQUES INDICATEURS DU BUDGET PINCIPAL

Ces quelques indicateurs démontrent la rigueur de gestion que la Ville s'impose au quotidien :

En Fonctionnement, on retiendra :

- L'indicateur de dépenses réelles par habitant : 1 367 €/hab alors que la moyenne des villes de même strate était déjà de 1 426 €/hab en 2016 → Soit **-4 %** à Saint-Germain-en-Laye,
- Les dépenses de personnel par habitant : 702 €/hab contre 755 €/hab en 2016 pour les communes isolées de même strate → **soit -7 %** à Saint-Germain-en-Laye.
- Le ratio DGF par habitant : 141 €/hab alors que la moyenne des villes de même strate était déjà de 222 €/hab en 2016 soit **-42%** à Saint-Germain-en-Laye.

→ Une rigueur financière forte face aux enjeux des finances locales tout en préservant la qualité des services, dans un contexte contraint, complexe et mouvant pour les collectivités.

En Investissement, on soulignera :

- L'indicateur de dépenses d'équipement brut par habitant : 391 € /hab pour le seul budget de la Ville alors que la moyenne des villes de même strate n'est que de 273 €/hab en 2016 → Saint-Germain-en-Laye investit **1,4 fois plus** que les villes de même taille.
- Encours de la dette/habitant : 358 €/hab contre 1 095 €/hab pour les villes de même strate en 2016 → un endettement inférieur de **-67 %** à la moyenne.

→ Alors que ces dernières années les collectivités ont réduit leurs investissements dans des proportions « sans précédent » et n'ont pas pu en profiter pour se désendetter...(sources étude de prospective du groupe BPCE)
A Saint-Germain-en-Laye l'investissement s'est maintenu à un niveau soutenu sans recours à l'emprunt depuis 2013

Autofinancement

Une épargne brute globale qui s'élève à 13,6 M€ et qui représente 17 % de nos recettes réelles de fonctionnement.

Une épargne nette globale qui s'élève à 10,8 M€ et qui autofinance 49 % de nos dépenses d'équipement.

Des ratios financiers sans surprise qui sont le résultat d'une gestion économe et équilibrée des deniers publics



En dernière partie du rapport (page 59 et 62), figurent des présentations consolidées, tous budgets, au 31 décembre 2017.

Toutes les comparaisons sont faites sur la base des chiffres DGCL 2016 (<http://impots.gouv.fr/communes>)

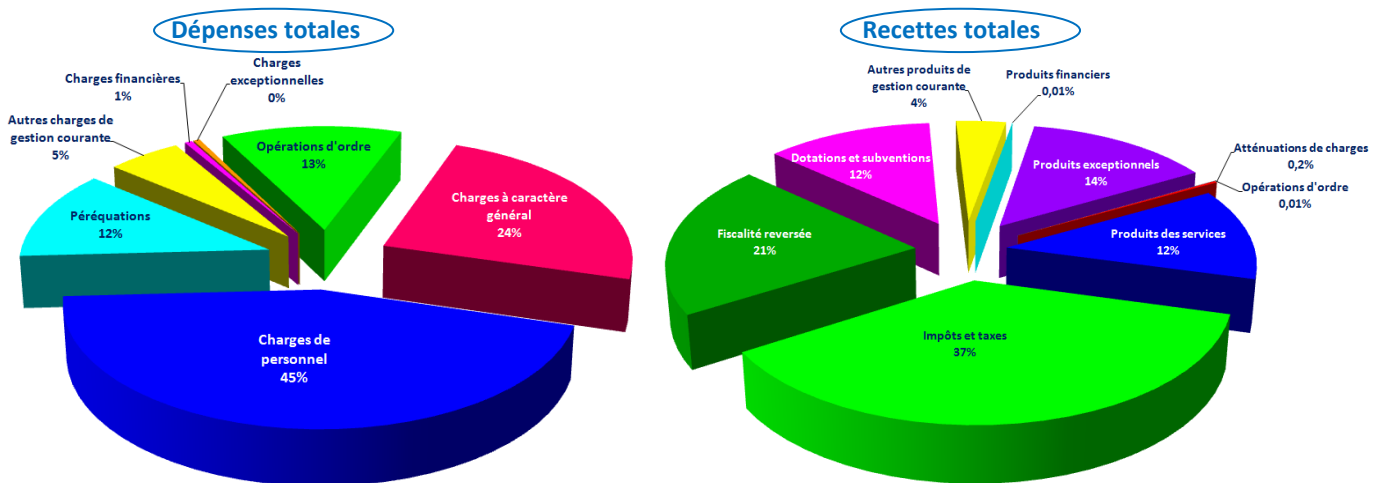
4. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	56 398 805 €	Recettes réelles	75 398 488 €
Dépenses d'ordre	8 471 578 €	Recettes d'ordre	16 261 €
Dépenses totales	64 870 383 €	Recettes totales	75 414 749 €
Crédits ouverts	65 100 058 €	Crédits ouverts	62 466 045 €
% d'exécution dépenses réelles	93,6 %	% d'exécution recettes réelles	120,7 %

Le résultat d'exécution global de la section de fonctionnement enregistre une baisse, il passe de 13,8 M€ à 13,2 M€ en 2017 excédent n-1 inclus. Celui de 2016 enregistrait des recettes exceptionnelles (SEMAGER (6,5M€) et SIAAP(1,9 M€)). Les dépenses d'ordre, d'un montant significatif en 2017, sont détaillées page 24.

Le solde d'exécution en fonctionnement constaté en 2017 résulte notamment d'un produit exceptionnel (5,2 M€) de taxes foncières du SIAAP pour les années 2013 à 2017. Un protocole signé entre la Ville et l'État en 2017 a permis d'une part de dédommager la Ville du préjudice financier subi et d'autre part, de rétablir la situation fiscale du SIAAP.

Par ailleurs, l'écart constaté entre les crédits ouverts et les réalisations en recettes résulte du fait des cessions budgétées en section d'investissement mais réalisées en section de fonctionnement (6,9 M€).



En 2017, le taux d'exécution de la section de fonctionnement :

- en dépenses réelles est de 96,6 % (97,4 % en 2016)
- en recettes réelles est de 122,7 % (105,6 % en 2016)

En recettes réelles : 2017 a enregistré :

- la recette exceptionnelle issue du jugement sus visé pour 5,2 M€,
- une dotation de compensation exceptionnelle sur année antérieure de Contribution Économique Territoriale (CET) de 431 k€,
- des droits de mutation d'un très bon niveau supérieur à la prévision (voir page 30).

En dépenses réelles, 2017 est marqué par une maîtrise accrue de la dépense publique. Cette efficience est liée notamment aux effets positifs de la revue des politiques publiques initiée dès 2015.

L'évolution des réalisations de la section de fonctionnement, neutralisée des éléments ci-dessus, est de :

- **-0,03 %** en dépenses réelles (56,399 M€ pour 56,412 M€ au CA 2016) mais **-0,7 %** à périmètre comparable¹
- **+7,24 %** en recettes réelles (75,4 M€ en 2017 pour 70,8 M€ au CA 2016)

¹ Voir détail page 14

Une réalisation de la section de fonctionnement maîtrisée et équilibrée malgré un contexte économique toujours plus contraint,

La maîtrise des dépenses et l'optimisation des recettes conduisent à un excédent annuel de la section de fonctionnement en progression : 10,97 M€.

La Loi de programmation des finances publiques a créé un objectif national d'évolution de la dépense locale.

Pour 2017 il était de +1,2 %, inflation comprise, pour les dépenses de fonctionnement.

A Saint-Germain-en-Laye il a été très en deçà → **-0,7 %**.

Les rattachements en fonctionnement

Le rattachement des charges et des produits à l'exercice est effectué en application du principe d'indépendance des exercices. Il vise à faire apparaître dans le résultat d'un exercice donné les charges et les produits qui s'y rapportent.

La procédure de rattachement consiste à intégrer dans le résultat annuel les charges correspondant à des services faits et les produits correspondant à des droits acquis au cours de l'exercice qui n'ont pu être comptabilisés en raison notamment :

- pour les dépenses, de la non-réception par l'ordonnateur de la pièce justificative,
- pour les recettes, des retards d'encaissement régisseurs ou des versements de nos subventionneurs.

Ces rattachements se sont élevés en 2017 à 0,6 M€ en dépenses et à 1,3 M€ en recettes. Ils comprennent principalement :

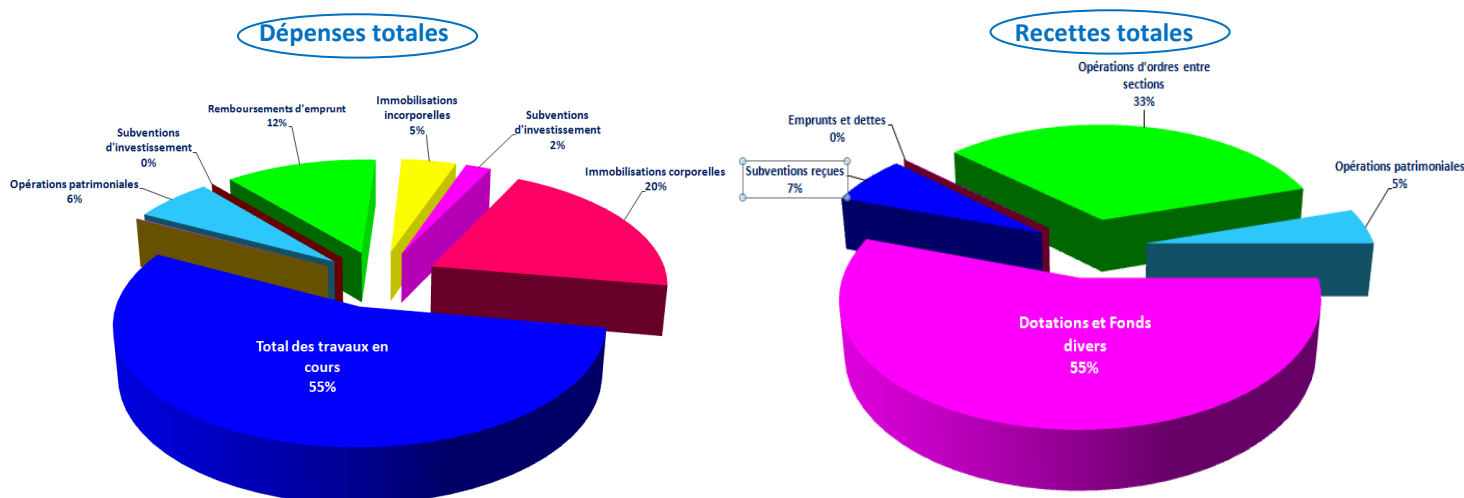
- en dépenses : les fluides, les contrats d'entretien et des loyers,
- en recettes : les participations des familles et autres utilisateurs des services municipaux (restauration scolaire, centres de loisirs, crèches, théâtre, bibliothèque, CRD, utilisation des gymnases).

L'ensemble des factures et titres correspondants sont mandatés et titrés dans le courant du premier semestre 2018.

5. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	18 497 476 €	Recettes réelles	15 737 643 €
Dépenses d'ordre	1 242 411 €	Recettes d'ordre	9 697 728 €
Dépenses totales	19 739 887 €	Recettes totales	25 435 371 €
Crédits ouverts	33 144 769 €	Crédits ouverts	33 144 769 €
% d'exécution dépenses réelles	75 %	% d'exécution recettes réelles	58,8 %

Le résultat d'exécution global de la section d'investissement passe de -6,96 M€ en 2016 à 1,25 M€ en 2017. Pour mémoire : comme en section de fonctionnement, ce résultat comprend les opérations d'ordre liées à la gestion du patrimoine (amortissement, entrées et sorties de l'inventaire).



En 2017, le taux d'exécution de la section d'investissement :

- en dépenses réelles est de 74,9 % (76,6 % en 2016)
- en recettes réelles est de 58,8 % (78,1 % en 2016)

et

- en dépenses d'équipement est de 72,8 % (73,4 % en 2016)
- en recettes d'équipement est de 43,8 % (36,1 % en 2016)

L'évolution du niveau de réalisation réelle de la section d'investissement est de :

- -4,6 % en dépenses réelles (18,5 M€ pour 19,4 M€ au CA 2016)
- -0,6 % en recettes réelles (15,7 M€ pour 15,8 M€ au CA 2016)

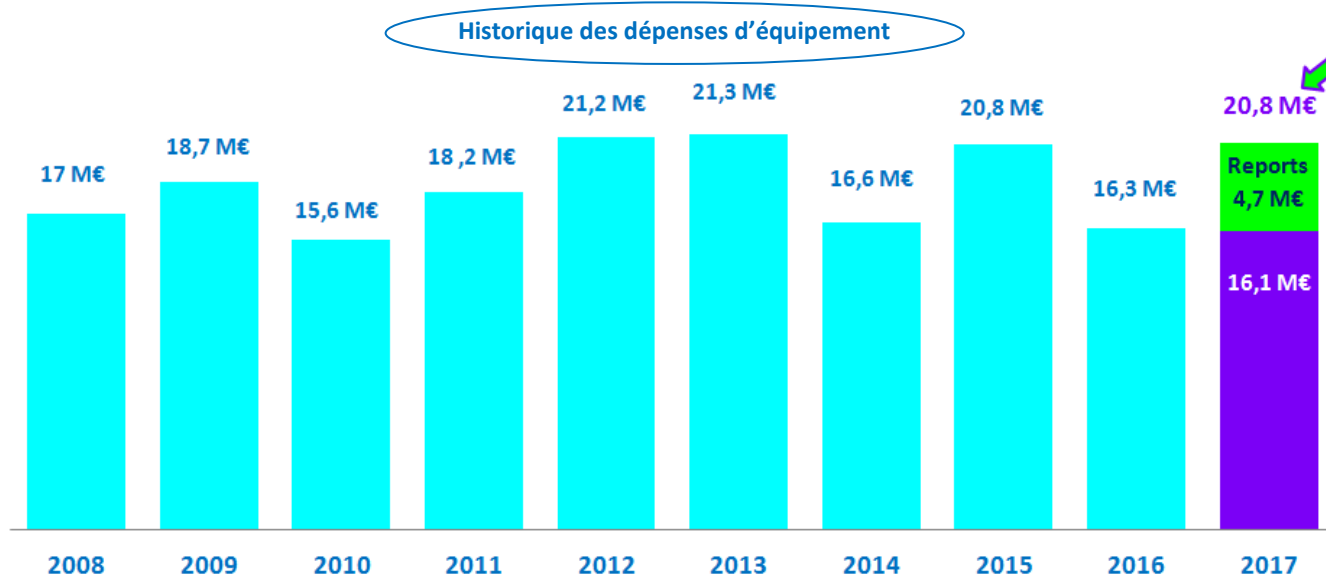
Toujours un niveau d'investissement soutenu financé avec une épargne consolidée et une maîtrise de l'endettement

Le niveau des dépenses d'équipement reste soutenu en 2017

La Ville poursuit sa politique d'investissements structurants grâce à la performance du résultat de la section de fonctionnement, à la gestion active du patrimoine communal et à l'optimisation de la recherche de subventions.

Il est à noter que les investissements liés à l'opération « Lisière Pereire » et à la réhabilitation du réseau d'assainissement sont retracés en budgets annexes.

En 2017 hors reports, le niveau de dépenses d'équipement a été de 16,1 M€ contre 16,3 M€ en 2016.



Les reports en Investissement

La liste détaillée se trouve dans le Compte Administratif, mais les principaux reports en investissement sont cités ci-dessous.

En dépenses \Rightarrow 4,72 M€

Les crédits 2017 engagés dans la comptabilité mais non payés sont distingués dans une colonne « restes à réaliser ». Ainsi, 4,716 M€ de travaux et acquisitions sont reportés de 2017 sur 2018. Ces reports concernent :

- Secteur Espace Public - Voirie \Rightarrow 0,69 M€
 - Requalification de la cour Larcher
 - Solde travaux place des Rotondes
 - Deuxième tranche mur anti bruit N13
- Secteur Patrimoine Immobilier \Rightarrow 1,88 M€
 - Travaux groupe scolaire Marie Curie
 - Solde travaux CTM
 - Divers travaux dans les écoles, structures sportives, structures culturelles et services généraux
 - Solde études, travaux et mobilier Henri IV
 - Rénovation des fresques de l'église
 - Changement des menuiseries et du système de sécurité incendie de l'Hôtel de Ville
- Secteur Culturel \Rightarrow 0,10 M€
 - Restauration de l'apothicairerie
 - Mobilier réserves d'œuvres d'art
 - Restauration arts graphiques
- Secteur Achats \Rightarrow 0,28 M€
 - Reversement de la subvention Région pour l'extension du réseau de chaleur
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour un futur CPE
 - Achat et installation des modules 3G pour l'ensemble du parc des horodateurs
- Secteur urbanisme \Rightarrow 0,94 M€
 - Acquisition retardée d'un terrain SAPN
 - Etudes PLU et PSMV
- Secteur sport \Rightarrow 0,04 M€
 - Etude pour la transformation d'un terrain de rugby

- Secteur site Hôpital ➡ 0,02 M€
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du site
- Secteur Secrétariat Général ➡ 0,04 M€
 - Mobilier Henri IV
 - Numérisation des bulletins de paie
 - Refacturation de la restauration des registres
- Secteur Enfance ➡ 0,006 M€
 - Acquisition de matériel et mobilier
 - Déménagement du mobilier scolaire au groupe scolaire Marie Curie
- Secteur Numérique ➡ 0,03 M€
 - Acquisition de matériel
- Secteur Finances ➡ 0,51 M€
 - Travaux divers / achat / études
 - Sinistre parquet théâtre
- Secteur Environnement ➡ 0,18 M€
 - Acquisition matériels
 - Etude pour la construction déchetterie
 - Etude pour jardins partagés
 - Création d'une tranchée pour écoulement eaux pluviales
- Secteur Communication ➡ 0,008 M€
 - Refonte du site internet
 - Installation d'un robot avec intelligence artificielle

Ces reports seront consommés au cours du 1^{er} semestre 2018.

En recettes ➡ 0,56 M€

Au même titre qu'en dépenses, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2017, peuvent être reportées par le biais des restes à réaliser à l'exercice suivant. Elles s'élèvent à 0,56 M€ et correspondent au solde des subventions suivantes :

- Conseil Régional Ile de France pour l'extension du réseau de chaleur à hauteur de 0,17 M€
Pour mémoire, cette subvention étant reversée en totalité au délégataire, la même somme est inscrite en dépenses.
- DRAC pour la rénovation des fresques (tranche 3 et 4),
- Département, État pour l'extension et la restructuration du groupe scolaire Marie Curie.

6. VISION GLOBALE DES 3 DERNIERS COMPTES ADMINISTRATIFS ET DÉTERMINATION DU RÉSULTAT

	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Fonctionnement			
<i>Dépenses réelles</i>	63 531 602 €	56 413 155 €	56 398 805 €
<i>Dépenses ordres Voir détail page 24</i>	5 670 769 €	2 333 257 €	8 471 578 €
<i>Recettes réelles</i>	78 876 111 €	71 903 686 €	75 398 488 €
<i>Recettes ordres Voir détail page 31</i>	16 261 €	16 261 €	16 261 €
<i>Résultat dégagé dans l'exercice</i>	9 690 002 €	13 173 536 €	10 544 366 €
<i>Excédent de l'année N-1</i>	619 309 €	622 677 €	2 634 012 €
<i>Résultat cumulé</i>	10 309 310 €	13 796 214 €	13 178 378 €
Résultat global de fonctionnement (a)	10 309 310 €	13 796 214 €	13 178 378 €
Investissement			
<i>Dépenses</i>	24 249 493 €	18 362 279 €	19 739 888 €
<i>Recettes</i>	10 442 406 €	13 617 603 €	14 224 691 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	-13 807 087 €	-4 744 676 €	-5 515 196 €
<i>Solde d'exécution de l'année N-1 (Compte 001)</i>	-1 443 370 €	-5 737 174 €	-6 943 677 €
<i>Affectation à l'investissement du résultat de fonctionnement de l'année N-1 (Compte 1068)</i>	9 241 551 €	9 686 633 €	11 210 680 €
<i>Excédent de financement cumulé</i>	-6 008 906 €	-795 217 €	-1 248 194 €
<i>Dépenses Reportées</i>	4 478 886 €	4 747 849 €	4 716 015 €
<i>Recettes Reportées</i>	529 427 €	500 044 €	562 637 €
<i>Autofinancement des reports</i>	-3 949 459 €	-4 247 805 €	-4 153 379 €
Résultat global d'investissement (b)	-9 958 365 €	-5 043 022 €	-5 401 572 €
Résultat Net Global (a)+(b)	350 945 €	8 753 191 €	7 776 806 €

7. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat global de fonctionnement d'un montant de 13 178 378,50 € est affecté selon la décision de l'assemblée délibérante :

- à la section d'investissement (compte 1068) pour 5 401 572,10 €,
- à l'excédent de fonctionnement reporté (compte R002) pour son solde, soit 7 776 806,30 €


Ces affectations seront proposées au BS 2018.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. DETAIL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Budget Primitif 2017	57 244 957 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2017	60 263 428 €
Réalisé 2017	56 398 805 €

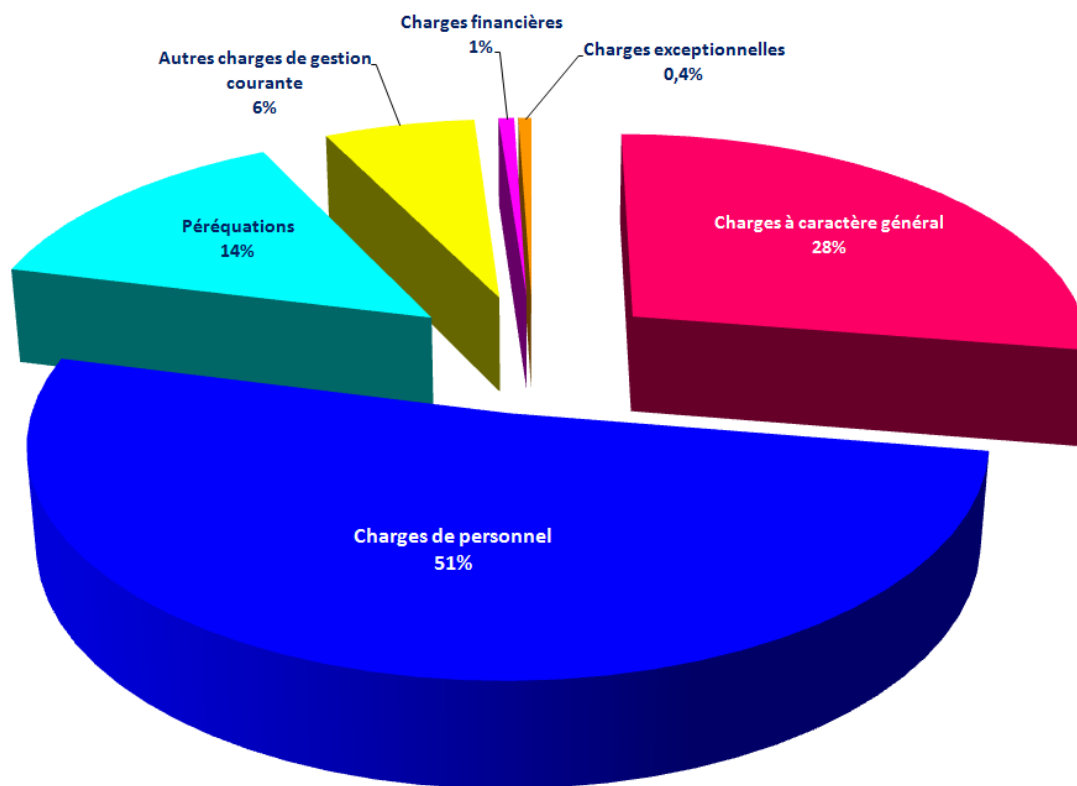
En 2017, le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement est de 93,6 % contre 97,4% en 2016.
Ci-dessous sont récapitulés les principaux résultats concernant les dépenses réelles de fonctionnement qui seront détaillées dans les pages suivantes.

	IMPUTATION BUDGETAIRE	REALISE 2016	BUDGET TOTAL 2017 (BP + DM virements)	REALISE 2017	% REALISATION SUR CREDITS OUVERTS
ACHATS MATIERES ET FOURNITURES DONT :	60	7 011 271 €	6 945 438 €	6 545 006 €	94,2%
<i>Achats de prestations de services</i>	6042	3 568 702 €	3 498 443 €	3 480 574 €	99,5%
<i>Achats non stockés matières et fournitures</i>	606	3 437 848 €	3 442 775 €	3 060 213 €	88,9%
SERVICES EXTERIEURS DONT :	61	5 288 407 €	6 186 596 €	5 815 739 €	94,0%
<i>Contrats prestations de services avec entreprises</i>	611	1 139 411 €	1 520 587 €	1 518 012 €	99,8%
<i>Locations</i>	613	672 144 €	728 368 €	715 865 €	98,3%
<i>Entretien et réparations</i>	615	2 435 936 €	2 592 629 €	2 394 098 €	92,3%
<i>Divers</i>	618	717 111 €	942 562 €	822 624 €	87,3%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS DONT :	62	2 300 994 €	2 568 324 €	2 345 951 €	91,3%
<i>Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires</i>	622	136 979 €	229 161 €	178 805 €	78,0%
<i>Publicité, publications, relations publiques</i>	623	389 730 €	501 434 €	479 677 €	95,7%
<i>Transports de biens et transports collectifs</i>	624	368 080 €	376 696 €	318 787 €	84,6%
<i>Déplacements missions réceptions</i>	625	37 681 €	47 471 €	43 975 €	92,6%
<i>Frais postaux et télécommunications</i>	626	254 746 €	238 926 €	219 279 €	91,8%
<i>Divers - autres services extérieurs</i>	628	1 095 557 €	1 152 579 €	1 087 244 €	94,3%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	63	793 739 €	912 883 €	833 164 €	91,3%
ATTENUATIONS DE PRODUITS	739	7 603 888 €	7 773 385 €	7 773 384 €	100,0%
CHARGES DE PERSONNEL	62/63/64	29 004 955 €	29 521 000 €	28 963 066 €	98,1%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	65	3 695 836 €	3 556 198 €	3 465 449 €	97,4%
CHARGES FINANCIERES	66	506 464 €	454 420 €	358 726 €	78,9%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	67	207 600 €	405 184 €	298 318 €	73,6%
DEPENSES IMPREVUES	22	0 €	1 940 000 €	0 €	0,0%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		56 413 155 €	60 263 428 €	56 398 805 €	93,6%
COMPARAISON A PERIMETRE EGAL Retraitement des contrats "OM" retournés par la CASGBS		56 413 155 €		56 011 688 €	-0,7%

★ En 2017, après définition du périmètre de la compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » par la CASGBS, certains contrats transférés en 2016 lors de la fusion ont été exclus et remis à la charge de la Ville. L'attribution de compensation (AC) a été ajustée en contrepartie.

Soit un taux d'exécution de 93,6 % en dépenses réelles (56,398 M€ en 2017 contre 56,413 M€ en 2016).

Représentation graphique de l'exécution des dépenses réelles de fonctionnement 2017



Malgré ce contexte très tendu et contraint pour les collectivités, la Ville accentue encore la maîtrise de ses dépenses avec la rigueur habituelle qu'elle s'impose depuis de nombreuses années.

Une stratégie financière durable et d'anticipation dans un contexte contraint, complexe et mouvant

Mettre en place une stratégie financière durable, soutenue par des outils adaptés ; Associer les différents acteurs de la collectivité dans l'atteinte de l'objectif, tout en s'inscrivant dans une logique de développement durable et de modernisation de l'administration ; Anticiper les éventuelles évolutions à venir, dans un contexte contraint, complexe et mouvant pour les collectivités (conséquences des réformes territoriales, objectifs annoncés en Loi de Programmation des Finances Publiques, réforme fiscale annoncée, réforme de la DGF toujours en balance, exigence de transparence et de bonne gestion de plus en plus affirmée, ...

CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL \Rightarrow + 0,94 % en 2017 par rapport au CA 2016

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	20 473 663	21 104 199	15 394 411	15 539 861
Evolution / n-1	+2,4 %	+3,1%	-27,1 %	+0,94 %
Réalisations	hors transferts 15 438 142		15 394 411	
Evolution / n-1			-0,2%	

Comptes 60 : Achats et variation des stocks \Rightarrow -6,65 % en 2017 par rapport au CA 2016

L'ensemble des fournitures stockées (carburants, autres fournitures), diverses prestations de services (repas dans les écoles et centres de loisirs, dépenses concernant les classes d'environnement), les consommations de fluides et autres fournitures diverses (alimentation, voirie, fournitures scolaires...) étaient prévues au Budget 2017 à hauteur de 6,95 M€. Le niveau de réalisation 2017 est de 6,55 M€ soit une économie de -5,76 % par rapport à la prévision.

Compte 604 : Achats d'études et prestations de services

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	3 471 982	3 487 445	3 568 702	3 480 574
Evolution / n-1	+0,6%	+0,4%	+2,3%	-2,47%

Il s'agit principalement des achats de repas pour la restauration des écoles, crèches et clubs séniors et des achats de spectacles pour le théâtre.

En 2017, le coût des achats de repas reste stable. La baisse provient essentiellement du coût de la régie publicitaire du journal géré en 2017 en interne (recrutement d'un agent dédié) en remplacement de la société défaillante.

Comptes 60611-60612-60613 : Fluides

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	2 063 280	1 948 154	2 075 745	1 639 395
Evolution / n-1	+2,2%	- 5,6%	+ 6,5%	-21,02%

Malgré l'ouverture de nouvelles structures, on constate en 2017 une baisse significative de ce poste (-436 k€) notamment pour :

- -350 k€ pour le coût de fourniture de l'électricité malgré l'ouverture de nouvelles structures,
- -108 k€ pour le coût de chauffage,
- +22 k€ pour la facture d'eau.

Compte 6063 : Les fournitures d'entretien et de petit équipement

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	421 563	414 418	320 082	357 315
Evolution / n-1	-12,1%	-1,7%	- 22,8%	+11,63%

Il s'agit principalement des dépenses consacrées à l'acquisition de fournitures pour la voirie (panneaux de signalisation et feux tricolores), petit équipement pour le mobilier urbain et les squares, vêtements de travail et produits d'entretien. La hausse enregistrée en 2017 s'explique comme suit :

- +22 k€ en fournitures de voirie et vêtements de travail,
- +26,6 k€ en petits équipements et particulièrement pour la voirie (30 k€ pour l'acquisition de panneaux de signalisation) et l'environnement (22 k€ petit outillage et petit matériel pour les squares).

Compte 6064 : Fournitures administratives

Les crédits consommés en 2017 s'élèvent à 56 k€ contre 71 k€ en 2016, 81 k€ en 2015, 93 k€ en 2014 et 111 k€ en 2013, soit une économie de 49 % depuis 5 ans. Une optimisation des marchés lors de leur renégociation et la mise en œuvre de la dématérialisation qui se poursuit ont permis de réduire de façon significative ce poste.

En 2018, la Ville poursuivra sa démarche de dématérialisation notamment avec la mise en service du portail Chorus Pro, la plateforme nationale de dépôt des factures fournisseurs destinées au secteur public.

Compte 6065 : Livres, disques, cassettes...

Les dépenses d'acquisition d'ouvrages de la bibliothèque municipale et des bibliothèques d'écoles sont relativement stables, elles s'élèvent à 143 k€ en 2017 contre 145 k€ en 2016.

Compte 6067 : Fournitures scolaires

Les dépenses de fournitures scolaires s'élèvent à 168 k€ en 2017 contre 184 k€ en 2016.


En 2017 on constate une baisse de ce poste (-16 k€) notamment pour :

- -10 k€ pour le service péri éducatif des rythmes scolaires du fait du retour à la semaine de 4 jours depuis la rentrée de septembre 2017,
- -1,6 k€ pour le réseau d'aide sociale aux enfants en difficulté.

Compte 61 : Services extérieurs **+10 % en 2017 par rapport au CA 2016**

Ce compte comprend principalement les dépenses liées aux contrats et à l'entretien du patrimoine de la Ville. La prévision 2017 était de 6,18 M€ et le niveau de réalisation s'est établi à 5,81 M€ soit une économie de -6 % par rapport à la prévision.

Compte 611 : Contrats de prestations de services avec des entreprises

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	5 563 991	5 563 503	1 139 411	1 518 012 
Evolution / n-1	+6,1%	-0,01%	-79,5 %	+33,2%

Jusqu'en 2015, ce poste intégrait les dépenses liées à la gestion des ordures ménagères pour 4,425 M€. Cette compétence a été transférée à la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS).


Toutefois, en 2017 la CASGBS a revu le périmètre de son action et a restitué à la Ville les marchés ne répondant pas à celui-ci pour un montant total de 382 k€. Il est à noter que cette charge restituée a fait l'objet d'un réajustement de l'attribution de compensation de la Ville.

Par ailleurs, sont comptabilisés dans ce compte, les contrats de prestations de services avec les entreprises dont le coût est resté stable.

Compte 6117 : Prestations de services entretien voirie

Sur ce compte sont imputées les dépenses liées au nettoyage des espaces publics. Après trois baisses successives entre 2014 (957 k€) et 2016(917 k€), les crédits consommés en 2017 s'élèvent à 911 k€ soit une baisse sur 4 ans de -4,8%.

Compte 613 : Locations


	2014	2015	2016	2017
Réalisations	1 057 603	936 870	672 144	715 865 
Evolution / n-1	+17,0%	-11,4%	-28,3%	+6,5%

La hausse constatée sur ce compte correspond essentiellement à :

- +44 k€ à la location des chalets, de la patinoire de Noël gratuite pour tous les enfants, du plancher pour la cérémonie du 13 juillet et de la sonorisation du feu d'artifice.

Pour mémoire avant 2016, ce compte enregistrait des dépenses liées à la compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » transférée à la CASGBS.

Compte 615 : Entretien et réparations

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	2 794 517	2 626 295	2 435 936	2 394 098 
Évolution / n-1	+3,2%	-6,0%	-7,2 %	-1,72 %

Sur ce compte sont inscrites les dépenses d'entretien du patrimoine de la Ville et des « voies et réseaux » par des entreprises extérieures.

Compte 615221 : Bâtiments


Les dépenses concernant les bâtiments communaux se sont élevées en 2017 à 477 k€ contre 469 k€ en 2016.

Compte 615x : Espace public

Il s'agit ici des dépenses concernant la rénovation de la voirie communale, l'entretien des espaces verts ainsi que le contrôle technique des véhicules. Elles se sont établies à 978 k€ en 2017 contre 1 018 k€ en 2016 soit -4%.


- -14 k€ sur les remises en conformité et le remplacement de jeux dans les squares en 2016
- -15 k€ sur l'entretien des espaces verts de la Ville et des fontaines Place Royale, Marché Neuf et bornes automatiques,
- -11 k€ entretien de la voirie.

Compte 6156 : Maintenance

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	732 078	734 657	591 833	568 914 
Évolution / n-1	-0,7%	+0,4%	- 19,4 %	-3,87 %


Les dépenses de maintenance correspondent aux contrats d'assistance mis en place pour les logiciels informatiques, le chauffage, la télésurveillance des bâtiments communaux, les copieurs, les couvertures et terrasses des bâtiments communaux. Ce poste est encore en baisse en 2017 (-23 k€ après -142,8 k€ en 2016) du fait essentiellement des contrats de maintenance des bâtiments et de l'entretien des aires de jeux.

Compte 616 : Primes d'assurance

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	177 045	180 626	192 131	191 832 
Évolution / n-1	+28,7%	+2%	+ 6,4%	-0,16 %

Les primes d'assurance concernant la flotte automobile, le patrimoine et les biens communaux, se sont maintenues au niveau 2016.

Compte 61884 : Diverses prestations

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	497 172	487 241	547 729	659 349 
Évolution / n-1	-2,4%	-2,0%	+ 12,4%	+ 20,38 %

Sont enregistrés dans ce poste essentiellement les coûts engendrés par des missions d'assistance :

- prestations d'animations des centres de loisirs, de la bibliothèque, des musées, des clubs séniors, des manifestations sportives et des missions d'assistance aux festivités (14 juillet, marché européen, salons, expositions, journée cadre de vie, fête des Loges...),


- reliure des ouvrages de la bibliothèque,
- frais d'abonnement du site Mobile en Ville,
- distribution d'informations voirie, collecte des déchets, commerçants,
- réfection des registres de l'état civil,
- retranscription des PV des séances du conseil municipal.

La hausse de +112 k€ constatée en 2017 correspond principalement au nouveau format des festivités de Noël et à la reprise de la cérémonie des vœux supprimée en 2016.

Comptes 62 : Autres services extérieurs  +2 % en 2017 par rapport au CA 2016

Les « autres services extérieurs » correspondent aux indemnités du comptable et des régisseurs (compte 6225), aux honoraires, aux frais d'actes et de contentieux, aux frais postaux et de télécommunications, aux frais de transports scolaires et au nettoyage des locaux.

La prévision 2017 était de 2,57 M€ et le niveau de réalisation s'est établi à 2,35 M€ soit -9,5 % par rapport à la prévision.


	2014	2015	2016	2017
Réalisations	2 454 660	2 569 790	2 300 994	2 347 047 
Évolution / n-1	- 4,8%	+ 4,7%	-10,5 %	+2 %

Comptes 622 : Rémunération d'intermédiaires et honoraires

Les dépenses 2017 s'élèvent à 178 k€ contre 137 k€ en 2016 soit +29,93 %. Elles se décomposent comme suit :

- Secteur Juridique 110 k€ contre 65 k€ en 2016. En 2017 les honoraires d'avocat, en plus des contentieux, concernent notamment le projet Granulats et le PLU.
- Secteur Informatique 34 k€ contre 32 k€ en 2016 : mise en place du e-parapheur et de solutions d'archivage,
- Secteur de l'Urbanisme 7 k€ contre 5 k€ en 2016 : frais de notaires SEMAGER, legs LEFEVRE CANAVY.

Compte 623 : Publicités, publications et relations publiques

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	468 398	519 280	389 730	479 677 
Évolution / n-1	-7,7%	+10,9%	-24,9 %	+23,08 %

Ce compte regroupe l'ensemble des dépenses de relations publiques, d'annonces pour les marchés publics ou les recrutements, d'expositions et de publications. La hausse significative constatée en 2017 s'explique comme suit :

- +13 k€ pour les avis d'appel à la concurrence,
- +16 k€ pour les annonces de recrutement,
- +31 k€ de prestations diverses,
- +9 K€ pour l'impression du journal municipal du fait de plusieurs tirages supplémentaires (Noël, Tram13).

Comptes 624 : Transports

Le coût des transports scolaires (ramassage et déplacement) est en baisse. Il s'établit à 319 k€ contre 368 k€ en 2016 soit -13 %. Cette réduction, dont bénéficie la Ville, résulte de la renégociation par le STIF de son marché.

Comptes 625 : Déplacements, missions et réceptions

Les dépenses de déplacements, missions et réceptions passent de 37,7 k€ en 2016 à 43,9 k€ en 2017. On retrouve dans ce poste les congés bonifiés, les déplacements formation, les frais de mission et les frais de réception.

Comptes 626 : Frais postaux et de télécommunications


Les frais d'affranchissement sont en baisse de 37,5 % soit -73 k€ depuis 2008. En 2017 ils sont à nouveau en baisse en passant de 138 k€ en 2016 à 123 k€ en 2017.

Les frais de télécommunication s'élèvent à 96 k€. Depuis 2008 ces dépenses ont diminué de -59 % (-136 k€) grâce à la rationalisation des abonnements avec les opérateurs de téléphonie et à l'adhésion au SIPPAREC depuis 2012.

Compte 627 : Services bancaires et assimilés


Sur ce compte sont prévus les frais concernant les terminaux de cartes bleues des régisseurs de recettes ainsi que les frais de fonctionnement du programme Cartes Achats (19,2 k€ en 2017 contre 18,2 k€ en 2016).

Compte 628 : Divers

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	1 108 832	1 068 913	1 095 557	1 087 244 
Evolution / n-1	+2,3%	-3,6%	+2,5%	-0,76 %

Les frais de nettoyage des locaux municipaux et les prestations de surveillance se sont élevés à 1 087 k€ en 2017 contre 1 095 k€ en 2016.

Comptes 63 : Impôts taxes et versements assimilés (chap 011) +4,9 % en 2017 par rapport au CA 2016

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	417 821	1 366 503	793 739	833 164 
Evolution / n-1			+17,6%	+4,9


Depuis 2016 ce poste évolue du fait des effets intercommunaux liés à la fiscalité économique et notamment à l'ex part de Cotisation Foncière des Entreprises des 5 syndicats auxquels la Ville était adhérente.

Pour mémoire, 2015 intégrait la budgétisation de l'ex part de Cotisation Foncière des Entreprises des 5 syndicats auxquels la Ville était adhérente.

En 2017 l'exécution des impôts, taxes et versements assimilés versés par la Ville se situe à 833 k€ soit +39 k€. Les variations de ce poste se répartissent comme suit :

- -7,3 k€ pour les taxes foncières,
- +31,71 k€ sur les autres taxes : les taxes sur les bureaux et les aires de stationnement, les passages aux mines ainsi que les droits d'auteurs.

CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES -0,14 % en 2017 par rapport au CA 2016

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	28 512 712	29 419 466	29 004 955	28 963 066 
Évolution6/ n-1	+2,3%	+3,2%	-1,4%	-0,14 %

C'est le premier poste de dépenses de la Ville. Il représente 51,3% des dépenses réelles de fonctionnement. En 2017, les charges de personnel s'élèvent à 28 963 066 € contre 29 004 955 € en 2016 soit une baisse de -42k€.

Il convient de noter que cette réalisation intègre les dépenses refacturées, ci-dessous, que l'on retrouve en recettes pour les mêmes montants :

- CCAS : 632 k€ contre 713 k€ en 2016 (moins d'aides à domicile)

- Syndicats intercommunaux : 64 k€ contre 109 k€ en 2016 (1 agent en moins et 1 agent passé à 80 %),
- CASGBS depuis 2017 pour le personnel mis à disposition pour la gestion des OM : 241 k€ contre 264 k€ en 2016,
- Agence de l'eau (remboursement CNRACL d'un agent): 18 k€ contre 12 k€ en 2016 (3 trimestres sur 2016),
- École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers : 29 k€ contre 27 k€ en 2016.

Les principales évolutions au sein du chapitre 012 sont les suivantes :

	CA 2015	CA 2016	CA 2017	2017/2016
6218 Autre personnel extérieur	183 254 €	116 411 €	122 261 €	+5,0%
631 et 633 Impôts, taxes et versements sur rémunérations	594 568 €	624 890 €	638 158 €	+2,1%
64111 et 64112 Rémunérations des titulaires	11 922 776 €	11 013 612 €	11 036 255 €	+0,2%
64118 Autres indemnités titulaires	2 525 853 €	3 035 249 €	2 941 696 €	-3,1%
64131 Rémunérations non titulaires	5 843 093 €	6 017 240 €	6 072 167 €	+0,9%
6417 Rémunération des apprentis	152 483 €	128 045 €	95 057 €	-25,8 %
645 Charges de S.S. et de prévoyance	8 043 584 €	7 987 118 €	7 974 092 €	-0,2%


Parmi les facteurs d'évolution des coûts de personnel, les plus importants sont :

- L'évolution des effectifs : impact en année pleine de la suppression de postes en 2016 et vacance de postes moyenne légèrement supérieure à 2016,
- La mise en œuvre de la réforme Fonction publique PPCR (Protocole Parcours Carrières Rémunérations) a impliqué le reclassement de l'ensemble des fonctionnaires sur des grilles indiciaires plus favorables avec en contrepartie une diminution du régime indemnitaire (transfert prime-points) + 90 K€ impactant à la hausse le montant des charges et notamment la cotisation CNRACL,
- Une diminution de la Garantie Indemnitaire Pouvoir d'Achat (GIPA),
- Le paiement d'une Indemnité de licenciement en 2017 (+ 13 K€),
- Augmentation du recours aux intermittents pour le TAD (+ 27 K€),
- Une diminution de la masse salariale liée aux TAP suite au retour à la semaine des 4 jours à la rentrée de septembre 2017 (13,5 k€),
- Le Glissement vieillesse technicité avec :
 - l'impact des avancements des fonctionnaires (échelon, grade et promotion interne) représentant 79 000 € en 2017 (contre 62 000€), soit +17 k€. L'augmentation est liée aux avancements d'échelons automatiques,
 - un GVT négatif de -351,5 k€ correspondant aux transformations de poste ou remplacements d'agents sur des grades moins importants, à la suppression et aux vacances de postes,
- Augmentation des charges patronales CNRACL (+18 k€) et IRCANTEC (+12K€),
- Une diminution de la masse salariale des apprentis liée au rythme des contrats d'apprentissage (-33 k€)
- Une diminution des validations de services (- 32 K€),
- Une augmentation des heures supplémentaires représentant un total pour 2017 de 642,4 K€ (+ 53,2 K€) liée à l'organisation des élections (4 scrutins).

Par ailleurs, il n'y a eu aucun recrutement direct. Il y a eu 17 réussites à concours concernant : 3 hommes et 1 femme fonctionnaires et 3 hommes et 10 femmes contractuels → 4 catégorie A, 2 catégorie B et 11 catégorie C. Lors des CAP 2017 : 3 promotions internes dont 2 suite à une réussite à l'examen professionnel et 28 avancements de grade.

Pour mémoire, les dépenses des personnels affectés, tout ou partie, aux budgets annexes d'aménagement, d'assainissement, de service de soins infirmiers à domicile et d'eau potable sont comptabilisées directement sur les dits budgets.

CHAPITRE 014 : ATTENUATION DE PRODUITS \Rightarrow +2,2 % en 2017 par rapport au CA 2016


	2014	2015	2016	2017
Réalisations	7 940 676	8 071 533	7 603 888	7 773 384 
Evolution / n-1	+5 %	+1,6%	-5,8 %	+2,2 %

On retrouve dans ce chapitre les prélèvements fiscaux servant à alimenter les fonds nationaux de péréquation et compensation liés au :

- FNGIR à hauteur de 6,637 M€, valeur figée depuis 2013,
- FPIC qui passe de 0,96 M€ en 2016 à 1,1 M€ en 2017 soit + 15 % suite à la nouvelle répartition de droit commun de la CASGBS,
- Pénalités SRU 32,7 k€.

Ces prélèvements représentent 13,8 % en 2017 (13,5 % en 2016) des dépenses de fonctionnement réelles totales. C'est ce que la Ville se voit prélever au titre des péréquations et compensations qui lui sont imposées.

CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE \Rightarrow -6,22 % en 2017 par rapport au CA 2016

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	3 968 942	4 138 621	3 695 836	3 465 809 
Evolution / n-1	-19,8%	+4,3%	-10,7%	-6,22%

Le compte globalise les indemnités et frais de mission versés aux élus, les pertes sur créances irrécouvrables, les contributions aux écoles privées et les subventions. Le montant total dépensé en 2017 est de 3,46 M€ pour une prévision de 3,55 M€, soit un taux de réalisation de 97,5 %.

Comptes 653 : Indemnités, frais de mission, formation des maires, adjoints et conseillers

Les indemnités, frais de mission et de formation des élus ont diminué de -2,5 %. Elles s'élèvent à 272 k€ contre 279 k€ en 2016.

Comptes 654 : Non valeur et créances éteintes

Sont comptabilisées dans ce compte les créances admises en non valeur (19,7 k€) du fait du non recouvrement par le trésorier (carence, identité, absence de compte bancaire ...) et les créances éteintes (54,8 k€) qui font suite à une décision de justice (liquidation, effacement de dettes...).

Comptes 655 : Contingents et participations obligatoires

Les participations obligatoires correspondent pour l'essentiel au versement de la contribution de la Ville pour le traitement des eaux pluviales (129 k€ en 2017), reversé au budget annexe de l'assainissement et à la participation aux écoles publiques (45 k€ en 2017) pour les élèves saint-germanois scolarisés dans d'autres villes.

Comptes 657 : Subventions

Le réalisé 2017 s'établit à 2 944 k€ contre 3 182 k€ en 2016. L'écart (-238 k€) provient essentiellement :

- -173 k€ dus au nouveau contrat de délégation de services publics (DSP) pour les crèches Gramont et Comtes d'Auvergne soit une économie annuelle totale de 273 k€ suite à la renégociation de la DSP.
- -150 k€ pour la subvention pour l'Office de Tourisme. La compétence ayant été transférée à la CASGBS, l'équivalent de cette subvention a été soustrait de l'attribution de compensation (AC) de la Ville,
- +10 k€ correspondant à une subvention exceptionnelle versée à la Croix Rouge pour l'ouragan Irma,

- +10 k€ versés à l'association de l'Estival en subvention exceptionnelle pour les 30 ans de l'association.

Le détail de la répartition des crédits se trouve dans l'annexe du Budget Primitif 2017. Les principaux bénéficiaires de ces subventions sont :


- le CCAS (475 k€),
- la CLEF (500 k€),
- la Soucoupe (385 k€),
- Crèche Attitude pour les crèches des Comtes d'Auvergne et Gramont (514k€ contre 687 k€ en 2016)
- l'AGASEC (290 k€),
- Evancia Babilou pour la crèche Pereire (109 k€ contre 37,2 k€ pour 5 mois en 2016),
- Frais de scolarité des élèves saint-germanoïscolarisés dans le secteur privé (218 k€),
- Participation aux eaux pluviales (129 k€)

Par ailleurs figurent dans ce compte des subventions versées pour les classes découvertes et les classes transplantées. En 2017 la Ville a participé aux financements de ces séjours pour un montant total de 24,4 k€ contre 36,3 k€ en 2016.

Comptes 658 : Charges diverses de gestion courante

Ce compte n'a pas été mouvementé en 2017. Pour mémoire il intégrait en 2015 une régularisation correspondant à la redevance de chauffage urbain des périodes hivernales 2011 à 2015 (118 k€).

CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES \Rightarrow -29,17 % en 2017 par rapport au CA 2016

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	733 141	613 689	506 464	358 726 
Evolution / n-1	-15,3%	-16,3%	-17,5%	-29,17 %

Les charges financières sont essentiellement les intérêts de la dette enregistrés au compte 661. En 2017, ils représentent 346 k€ contre 425 k€ en 2016.

Le profil d'extinction de la dette mais surtout la renégociation de l'ensemble de la dette a permis de diminuer les charges d'intérêts d'emprunt de façon conséquente.

La gestion de la trésorerie ainsi que des recettes dynamiques telles que les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) notamment, a permis de ne pas avoir recours à l'utilisation des lignes de trésorerie depuis 2013.

CHAPITRE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES \Rightarrow + 43 % en 2017 par rapport au CA 2016

En 2017, les charges exceptionnelles s'élèvent à 298 k€ contre 208 k€ en 2016.

Les crédits inscrits en charges exceptionnelles correspondent :

- pour 83,7 k€ contre 83,5 k€ en 2016, à des dépenses récurrentes de subventions concernant la participation de la Ville pour le parking souterrain Place du marché. Elles sont comptabilisées dans ce chapitre car elles n'ont pas le caractère de charges courantes,
- pour 198 k€ contre 76 k€ en 2016, aux annulations de titres. L'écart significatif constaté en 2017 provient d'une annulation concernant des titres émis en 2016 à tort pour la déchetterie mobile (compétence transférée).

Pour le reste il s'agit des intérêts moratoires versés.

CHAPITRE 022 : DEPENSES IMPREVUES

Les dépenses imprévues inscrites dans ce chapitre à hauteur de 1,94 k€ en vue d'une éventuelle participation de la Ville au remboursement des emprunts du SIDRU n'ont pas été consommées.

CHAPITRE 040 et 041 : LES DEPENSES D'ORDRE ⇒ 8,47 M€ en 2017

En 2017, les opérations d'ordre s'élèvent à 8,5 M€ contre 2,3 M€ en 2016.

Les dépenses d'ordre correspondent aux écritures liées à l'amortissement des biens et à la gestion du patrimoine :

- la dotation aux amortissements des biens pour 1,61 M€ (1,71 M€ en 2016),
- les sorties d'inventaire liées aux ventes immobilières pour 6,86 M€ :
 - 6 bis rue Bonnemain pour 1,50 M€
 - 9 rue du Pontel pour 1,23 M€,
 - les résiliations des baux : 10 rue Alexandre Bertrand et 1 rue Alger pour 4,13 M€.

Pour mémoire les opérations d'ordre sont des opérations budgétaires et comptables qui ne génèrent pas de flux financiers. Elles peuvent s'opérer à l'intérieur d'une section ou entre sections.

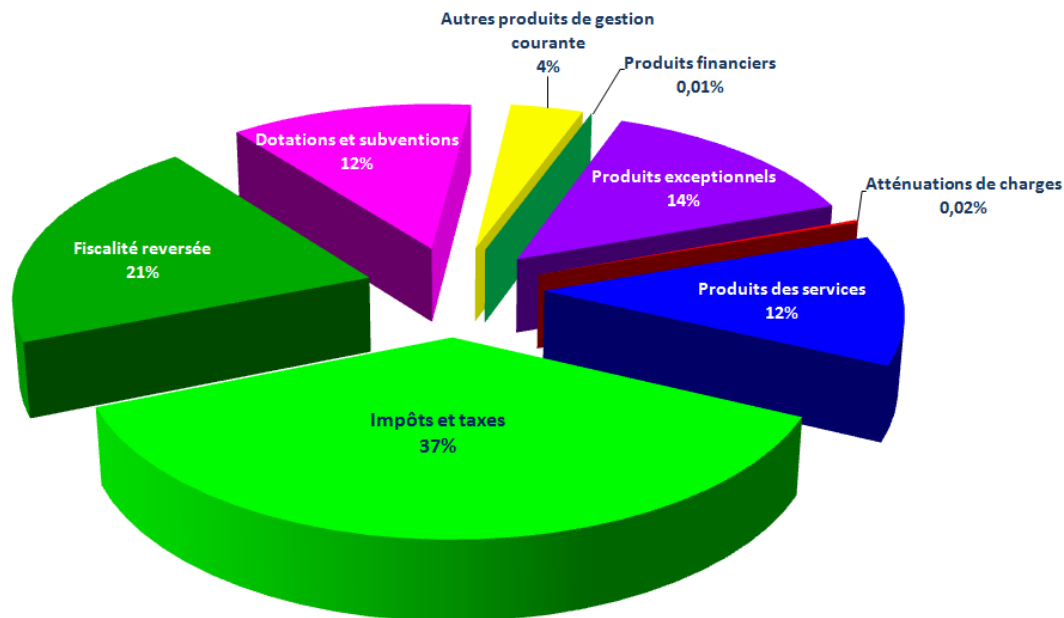
2. DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Budget Primitif 2017	61 715 547 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2017	62 449 783 €
Réalisé 2017	75 391 914 €

En 2017, le taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement est de 120,7 % (75,4 M€ pour 62,4 M€ de crédits ouverts). Les principaux résultats concernant les recettes réelles de fonctionnement sont détaillés dans les pages suivantes, en particulier les recettes exceptionnelles.

	IMPUTATION BUDGETAIRE	REALISE 2015	REALISE 2016	BUDGET TOTAL 2017 (BP + DM virements)	REALISE 2017	% REALISATION SUR CREDITS OUVERTS
<i>Redevances et recettes d'utilisation du domaine</i>	703	1 961 537 €	1 973 584 €	2 100 540 €	2 161 026 €	102,9%
<i>Contributions directes</i>	7311 et 7318	25 001 772 €	19 863 970 €	20 080 000 €	22 077 639 €	109,9%
<i>Fiscalité reversée AC</i>	732	10 724 193 €	15 501 000 €	15 872 000 €	15 824 980 €	99,7%
<i>Droits de stationnement</i>	7337	932 793 €	1 073 327 €	1 140 000 €	964 803 €	84,6%
<i>Taxe sur l'électricité</i>	7351	761 265 €	794 650 €	810 000 €	752 918 €	93,0%
<i>Taxe additionnelle droits de mutation</i>	7381	3 016 725 €	3 282 161 €	2 600 000 €	3 708 149 €	142,6%
<i>Dotations Globale de Fonctionnement</i>	7411	7 114 486 €	5 795 249 €	5 019 034 €	5 019 034 €	100,0%
<i>Participations CAF</i>	74784	2 444 713 €	1 599 441 €	2 298 873 €	2 475 489 €	107,7%
<i>Autres attributions et compensations</i>	748	1 921 119 €	1 265 697 €	722 598 €	947 549 €	131,1%
<i>Revenus des immeubles</i>	752	975 812 €	996 033 €	1 090 544 €	1 115 275 €	102,3%
<i>Redevances</i>	757	1 608 786 €	1 720 554 €	1 688 473 €	1 705 540 €	101,0%
<i>Produits exceptionnels</i>	77	9 359 172 €	9 625 086 €	373 375 €	10 421 429 €	2791,1%

Pour mémoire : les cessions budgétées en investissement (compte 024) sont réalisées en recettes de fonctionnement (6,87 M€).



CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES ➡ +1,3 % en 2017 par rapport au CA 2016

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	9 832 082	9 887 952	9 132 934	9 252 372
Évolution / n-1	+3,2%	+0,6%	-7,6%	+1,3 %

Pour mémoire, depuis le 1^{er} janvier 2016, la CASGBS perçoit les redevances spéciales des déchets banals industriels et commerciaux (DBIC), la compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » étant intercommunale.

En 2017, les produits des services sont en hausse, ils s'élèvent à 9,25 M€ contre 9,13 M€ en 2016.

Comptes 703 : Redevances et recettes d'utilisation du domaine

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	1 570 480	1 961 537	1 973 584	2 161 083
Évolution / n-1	+3,4%	+ 24,9%	+ 0,6%	+ 9,5 %

Les redevances et recettes d'utilisation du domaine d'un total de 2,161 M€ contre 1,974 M€ en 2016 (+187 k€) comprennent les droits de stationnement de voirie, de places à la Fête des Loges, d'occupation du domaine public, les concessions et les redevances et taxes funéraires. Les principales variations proviennent de :

- Participation aux coûts de structures par le budget annexe de l'Aménagement (+100 k€)
- Tournages de films (+ 12 k€)
- Recettes terrasses (+32 k€),
- Droits de places de la fête des Loges (+14 k€),
- Concessions cimetières (+5 k€).

Comptes 706 : Prestations de services

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	6 994 702	6 776 375	5 644 936	5 801 548
Évolution / n-1	+4,5%	-3,1%	-16,7%	+2,8 %

Ce poste est en hausse (+157 k€). Les principales variations s'expliquent comme suit :

- +209 k€ de participation des familles pour la restauration dans les écoles et les activités périscolaires,
- -90 k€ pour les participations des familles pour les crèches,
- +80 k€ de ventes de places, abonnements et recettes bar du théâtre,
- +4 k€ d'abonnements bibliothèques,
- -25 k€ pour le CRD,
- -6 k€ adhésions et repas foyers club,
- -10 k€ d'abonnements et d'insertions dans le journal de la Ville.

Comptes 708 : Autres produits

Les autres produits sont en baisse (1,29 M€ en 2017 contre 1,51 M€ en 2016). Ils correspondent aux différents remboursements (personnel, chauffage, fluides, ...) perçus par la Ville dont les principaux sont :

- Le CCAS (632 k€ contre 713 k€ en 2016),
- Les syndicats intercommunaux (64k€ contre 109 k€ en 2016),
- Et depuis 2016, la CASGBS pour le personnel mis à disposition (255 k€ contre 264 k€ en 2016).

CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES ET REVERSEMENT ➡ +7 % en 2017 par rapport au CA 2016

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	39 382 583	43 978 083	40 558 383	43 368 586
Evolution / n-1	-2,5%	+11,7%	-7,8%	+7%

Les ressources fiscales sont le principal poste de recettes de fonctionnement.

Depuis son entrée en communauté d'agglomération en 2015, des modifications de périmètre sont venues et viendront encore impacter les écritures du budget de la Ville et particulièrement sur le chapitre 73.

Pour mémoire, depuis 2016, la TEOM et l'ex part départementale de TH sont perçues par la CA Saint-Germain Boucles de Seine.

731x	2014	2015	2016	2017
Réalisations	31 328 832	25 001 772	19 863 970	20 801 324
Réalisations	Hors ex part départementale		19 863 970	20 801 324
Evolution / n-1			+1,5%	+4,7 %

Comptes 731 : Impôts locaux

Depuis 2011, la Ville maintient l'ensemble de ses taux de fiscalité locale et les maintiendra à nouveau en 2018.

La baisse constatée en 2016 s'explique par le transfert à la CASGBS de l'ex part départementale de la Taxe d'Habitation (TH) pour un montant de 5,4 M€. L'attribution de compensation de la Ville (compte 732) a été réajustée du même montant (voir page suivante).

Compte 7311 et 7318 : Contributions directes, rôles supplémentaires

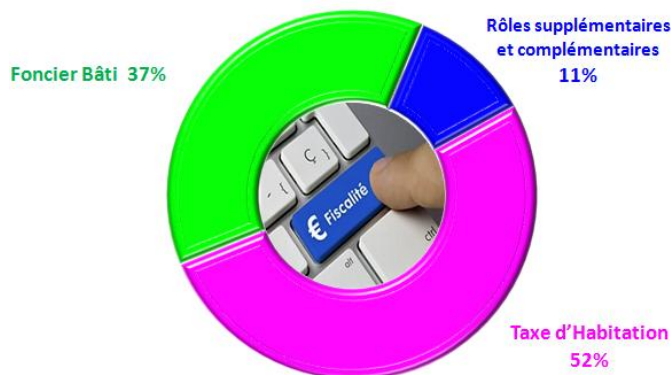
En 2017, le montant des impôts locaux est en hausse de +10,5% (+2 104 k€). Cette hausse très significative provient essentiellement des rôles supplémentaires et complémentaires de 2,44 M€ intégrant notamment les taxes foncières du SIAAP pour 2016 et 2017 (2,29 M€).

De plus la revalorisation nationale des bases de 0,4 % et la dynamique naturelle de l'immobilier saint-germanoises ont permis de neutraliser la baisse liée au maintien non prévu du dispositif d'exonération d'impôts locaux dit «du vieux parents» à la charge des villes car non compensé par l'État.

Enfin, il est précisé que les exonérations à la charge de l'État font l'objet d'une compensation enregistrée l'année suivante en compte 748 : au titre de 2017, une allocation de compensation de 499 k€ sera comptabilisée en 2018.

Répartition des produits d'imposition directe


En €	CA 2015	CA 2015 hors part départementale	CA 2016	CA 2017
Taxe d'Habitation (73111)	16 707 129 €	11 269 525 €	11 484 489 €	11 367 305 €
Foncier Bâti (73111)	7 994 843 €	7 994 843 €	8 079 621 €	8 161 396 €
Foncier non Bâti (73111)	107 622 €	107 622 €	119 945 €	97 159 €
Rôles complémentaires (7311)	92 849 €	n.c	101 732 €	1 168 464 €
Rôles supplémentaires (7318)	192 178 €	192 178 €	179 915 €	1 276 315 €



Taxe	Taux Saint-Germain-en-Laye	Taux moyens communaux National (2017)	Taux moyens de la strate (2016)
Taxe d'habitation	12,48 %	24,47 %	19,99 %
Taxe foncière (bâti)	9,97 %	21,00 %	23,19 %
Taxe foncière (non bâti)	41,03 %	49,46 %	55,24 %

*7^{ème} année de stabilité totale des taux de fiscalité locale
Les taux sont encore maintenus en 2018.*


Comptes 732 : Fiscalité reversée

732x	2014	2015	2016	2017
Réalisations		10 724 193	15 501 000	15 824 980 
Réalisations	Avec l'ex part	16 001 772	15 501 000	15 824 908
Evolution / n-1	Départementale		-3,1%	+ 2 %

La Ville perçoit depuis 2015 une attribution de compensation (AC) correspondant à la fiscalité économique reversée diminuée des charges transférées (transports, développement économique, gestion des déchets ménagers et assimilés, aire d'accueil des gens du voyage, office de tourisme, ZAE) soit pour 2017 15,8 M€.

En 2017 la CASGBS a revu le périmètre de son action et a restitué à la Ville les marchés ne répondant pas à celui-ci pour un montant total de 382 k€. Cette charge restituée a fait l'objet d'un réajustement de l'attribution de compensation de la Ville.

Comptes 733 : Taxes pour utilisation des services publics et du domaine

733x	2014	2015	2016	2017
Réalisations	4 339 623	4 387 186	1 096 317	984 040 
Réalisations	neutralisation compétence OM>	952 485	1 096 317	984 040
Évoluti / n-1		-	+15,1%	-10,2 %

Pour mémoire, la compétence «gestion des déchets ménagers et assimilés» ayant été transférée à la CASGBS au 1^{er} janvier 2016, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est désormais perçue par l'intercommunalité. Sont comptabilisés dans ce poste :

- les droits de stationnement de surface (964,8 k€) en baisse de 108 k€,
- les taxes funéraires pour 20 k€ en baisse de 3,5 k€.

Comptes 7343 et 7351 : taxe sur les pylônes et taxe sur l'électricité

La taxe sur les pylônes est une imposition forfaitaire annuelle, dont le montant est fixé chaque année par arrêté pris par l'Etat. Le produit est relativement stable. Il est légèrement réajusté d'année en année (20 862€ en 2017 contre 20 286 € en 2016).

Le produit de la taxe communale sur les consommations finales d'électricité 2017 est en baisse de -5,3 % (753 k€ contre 795k€ en 2016).

Comptes 738 : Autres taxes dont les droits de mutation

On constate un excellent niveau de réalisation des droits de mutation enregistré en 2017 (3,70 M€), soit + 13-% par rapport à 2016.

Cette recette a permis d'accroître la capacité financière de la Ville et d'éviter le recours à des financements externes pour les investissements.

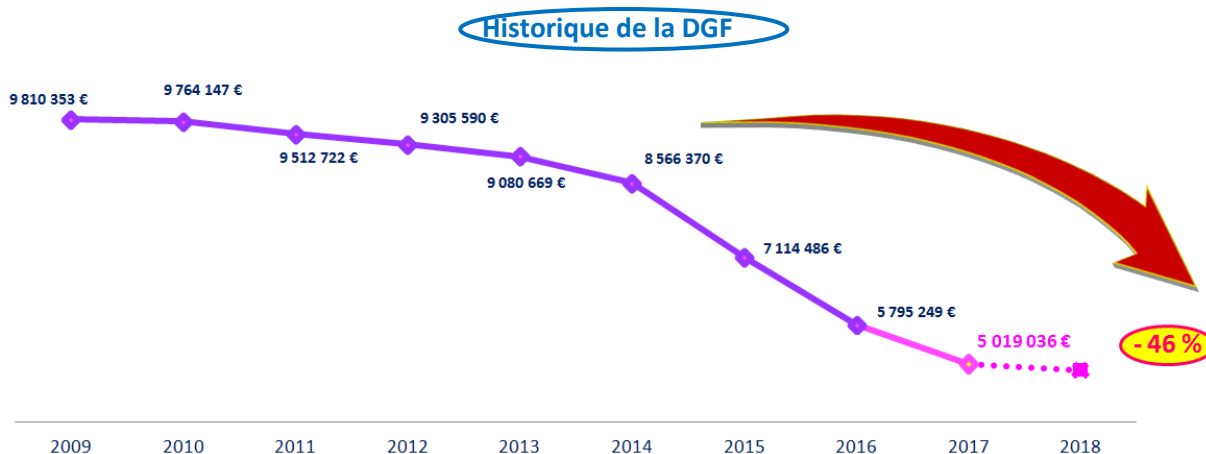
CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATION ⇒ -3,8-% en 2017 par rapport au CA 2017

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	15 703 007	12 875 210	9 739 841	9 366 980
Evolution / n-1	-5,6%	-18 %	-24,4 %	-3,8 %

Comptes 741 : Dotation Globale de Fonctionnement

Depuis 2014, le désengagement de l'État sans précédent que subit la Ville s'amplifie chaque année et représente une perte de recettes très significative de plus de 46 %.

Malgré le ralentissement de la participation au redressement du déficit public dont le montant atteignait plus de 2 218 Mrds au 31 décembre 2017, la dotation globale de fonctionnement (DGF) 2017, en recul de -13,4% soit -776 k€ par rapport au CA 2016, s'est élevée à 5,02 M€.



Comptes 745 et 746 : Dotations au titre des instituteurs de la dotation générale de décentralisation

La dotation spéciale instituteurs (DSI) au titre de 2017 est en régression. Elle passe de 45 k€ en 2016 à 36,5 k€ en 2017. Cette dotation est corrélée au nombre d'instituteurs logés. Le montant unitaire national 2017, inchangé depuis 2010, s'élève à 2 808 €.

Le montant de la dotation générale de décentralisation a été reconduit pour 2017 (226 k€). Il est à noter que son montant est gelé depuis 2008. Depuis la décentralisation de 1982, cette dotation compense pour partie les compétences transférées par l'Etat à la Ville en matière d'urbanisme et de missions d'hygiène.

Comptes 747 : Subventions et participations

Le montant des subventions et participations perçues par la Ville est en hausse : 3,01 M€ contre 2,36 M€ en 2016. Il correspond à :


- 2,4 M€ contre 1,6 M€ en 2016 de la Caisse d'Allocations Familiales pour le fonctionnement des crèches et des centres de loisirs. Pour mémoire, le montant 2016 intégrait une annulation de rattachements récurrents depuis 2005 et nous retrouvons ainsi le montant 2015,
- 451 k€ contre 564 k€ en 2016 versés par l'Etat au titre des réservations de berceaux dans les crèches et des contributions pour les CAE (contrats aidés),
- 10 k€ contre 16 k€ en 2016 versés par le Département notamment pour l'accueil d'enfants porteurs d'handicap au sein des structures petite enfance.

- 73 k€ pour la participation aux frais de fonctionnement des écoles pour les enfants d'autres communes scolarisés à Saint-Germain-en-Laye.


Comptes 748 : Autres attributions, subventions et participations

Il s'agit ici quasi exclusivement des allocations compensatrices versées par l'Etat pour :

- les exonérations de taxe d'habitation et de taxes foncières pour 463 k€ contre 309 k€ en 2016 soit +50 %,
- la dotation unique de compensation de la Taxe Professionnelle pour 9,9 k€ contre 32 k€ en 2016,
- 3^{ème} versement au titre de la compensation des pertes de bases de Cotisation Économique Territoriale entre 2013 et 2014 pour 431 k€ (1^{er} versement de 861 k€ en 2015 et 646 k€ en 2016).

 l'État verse cette compensation pour une baisse du produit de CET (CVAE + CFE) supérieure ou égale à 2 % par rapport à l'année précédente: la perte de base de cotisation foncière des entreprises(CFE) doit se traduire par une diminution du produit supérieure ou égale à 10 %, et la perte totale de produit de contribution économique territoriale (une perte de produit de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises(CVAE) + la perte de cotisation foncière des entreprises) supérieure ou égale à 2 %.

CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE +3,9- % en 2017 par rapport au CA 2016

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	2 474 504	2 568 337	2 700 326	2 804 553 
Evolution / n-1	-36,9%	+3,8%	+5,1%	+3,9 %

Comptes 752 : Les revenus des immeubles

Les revenus des immeubles correspondent au produit de la location de certains bâtiments de la Ville. Il s'agit notamment de la perception du loyer pour le bâtiment occupé par le PSG professionnel, pour les locations de salles, gymnases, théâtre, stades, ...

Le montant de la réalisation 2017 est de 1,099 M€ contre 996 k€ en 2016. Cette progression provient essentiellement :

- +17 k€ pour les commerces de la place des Rondes,
- +31 k€ loyer et charges du 11 rue du Vieil Abreuvoir (Legs),
- +63 k€ de locations des structures sportives et culturelles.

Comptes 757 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires

Le produit des redevances versées par les concessionnaires s'élève à 1,705 M€ contre 1,721 M€ en 2016.

CHAPITRE 013 : ATTENUATIONS DE CHARGES +22,2 % en 2017 par rapport au CA 2016

Les atténuations de charges correspondent aux remboursements d'accidents du travail, de charges sociales, de trop perçus sur rémunération, pour un montant de 172 k€ contre 141 k€ en 2016. Ce montant fluctue en fonction d'événements dont le caractère est très aléatoire.

CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS +8,3 % en 2017 par rapport au CA 2016

Le montant total de 10,4 M€ de produits exceptionnels en 2017 contre 9,6 M€ en 2016 (dont SEMAGER (6,5M€) et SIAAP(1,9 M€)) se décompose principalement comme suit :

- 4,13 M€ correspondant aux cessions des 2 baux à LOGIREP (Alger et Alexandre Bertrand par résiliation anticipée),
- 1,50 M€ pour la cession du 6 bis rue Bonnemain acquis par la Ville en 2016,

- 1,24 M€ pour la cession du 9 rue du Pontel acquis par la Ville en janvier 2017,
- 2,88 M€ correspondant au protocole signé avec l'État en dédommagement des taxes foncières du SIAAP pour les années 2013, 2014 et 2015.

Les autres recettes concernent les remboursements d'assurance, les pénalités de retards etc.

Pour mémoire, les cessions sont budgétées en section d'investissement (compte 024) et sont réalisées en recettes de fonctionnement. Il s'agit de sorties du patrimoine.

CHAPITRE 040 et 041 : LES RECETTES D'ORDRE + 16 k€ en 2017

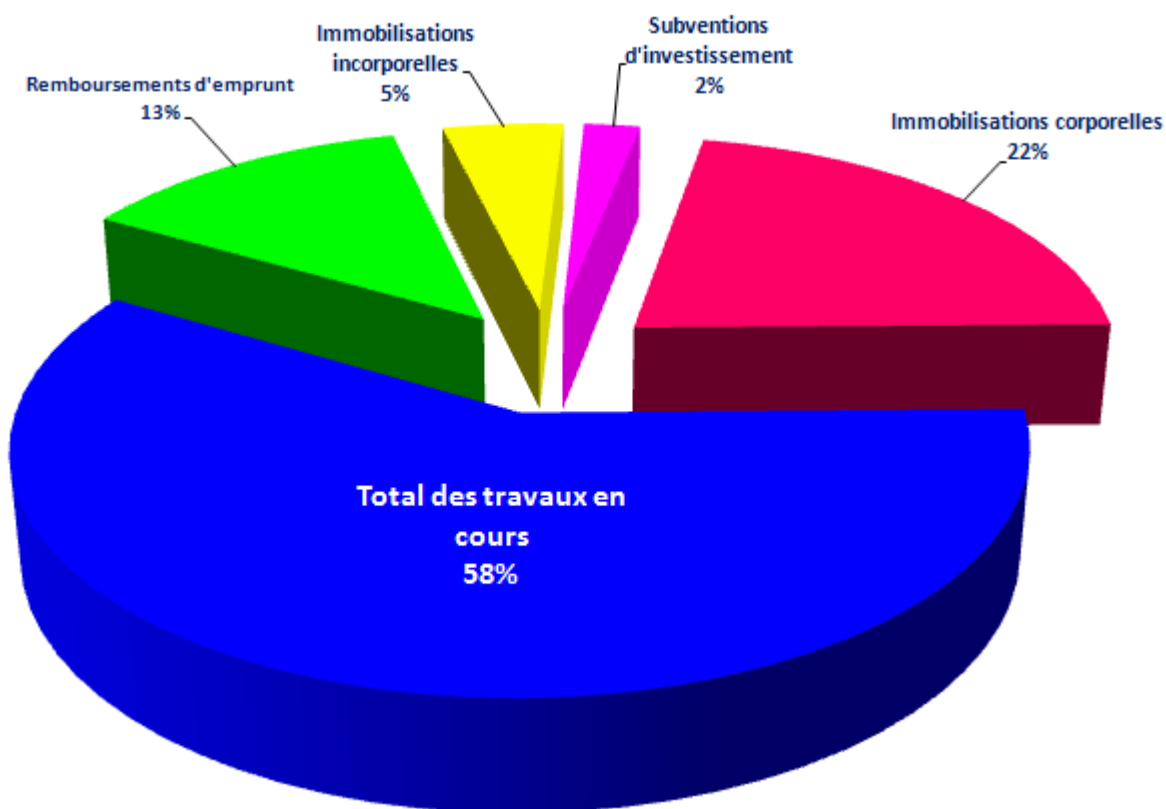
En 2017, les opérations d'ordre s'élèvent à 16,3 k€ et correspondent à l'amortissement annuel de l'emprunt du bail à construction de LOGIREP rue de Mareil.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1. DETAIL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Budget Primitif 2017	19 283 323 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2017	24 674 873 €
Réalisé 2017	18 497 476 €

En 2017, le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est de 75 % (18,5 M€ pour 24,7 M€ ouverts) contre 76,6 % (19,4 M€ pour 25,3 M€ ouverts) en 2016.



LES DEPENSES D'EQUIPEMENT ➡ -1,06 % en 2017 par rapport au CA 2016

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	16 590 586	20 794 139	16 290 353	16 117 426
Evolution / n-1	-22,1%	+25,3%	-21,7 %	-1,06 %

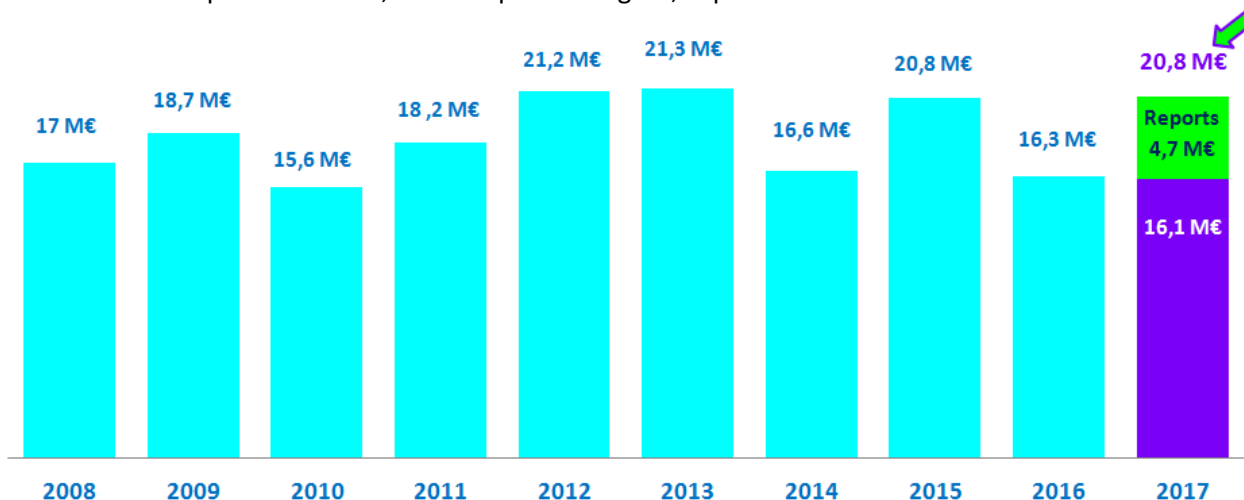
Le périmètre des dépenses d'équipement comprend l'essentiel de l'effort de la Ville en matière d'investissement : études, travaux, achats de terrains et de matériels, versement d'une subvention d'investissement (chapitre 20, 21, 23 et 204).

Le niveau de réalisation 2017 s'élève à 16,1 M€ (16,3 M€ en 2016) et à 20,8 M€ reports inclus.

Encore un niveau élevé de dépenses d'équipement : une priorité clairement affichée

La Ville poursuit sa politique de développement urbain et d'entretien du patrimoine : la construction d'un éco-quartier « Lisière Pereire » traité dans le budget annexe d'aménagement a nécessité le déménagement et la

reconstruction du centre technique municipal et l'extension de l'école élémentaire Marie Curie en un groupe scolaire (construction d'une maternelle, extension de l'élémentaire et construction d'un centre de loisirs), la restauration de la Rampe des Grottes, des fresques de l'église, la piétonisation du centre ville...



⚠ Les opérations immobilières d'acquisition/vente sur le même exercice sont exclues dans ce graphique car ces transactions gonflent artificiellement les montants et ne permettent pas une comparaison neutre.

16,1 M€ de dépenses d'équipement soit 391 € par habitant et 506 € par habitant reports inclus



En dernière partie du rapport (page 59 à 60), figure la présentation consolidée, tous budgets, au 31 décembre 2017.

La répartition des réalisations entre les principaux chapitres et les opérations mouvementées est présentée ci-après :

Chapitre 20 : Les immobilisations incorporelles (études)

€	CA 2015	BT 2016	CA 2016	BT 2017	CA 2017	% de réalisation 2017
<i>Hors opération</i>	891 674 €	1 885 773 €	1 441 516 €	2 453 258 €	935 222 €	38%
30- <i>Informatisation des services</i>	124 663 €	- €	- €	- €	- €	-
322- <i>La Clef</i>		314 000 €	- €	- €	- €	-
35- <i>Réaménagement du hall du CA</i>		314 000 €	- €	- €	- €	-
36- <i>Nouveau CTM</i>	97 358 €	314 000 €	295 604 €	67 345 €	62 319 €	93%
37- <i>Gymnase des Lavandières</i>	92 269 €	- €	- €	- €	- €	-
38- <i>Crèche des Comtes d'Auvergne</i>		314 000 €	- €	- €	- €	-
50- <i>Rampe des Grottes</i>	3 410 €	5 998 €	5 998 €	- €	- €	-
51- <i>Place des Rotondes</i>	441 146 €	183 198 €	31 685 €	- €	- €	-
52- <i>Déchetterie</i>	108 020 €	9 343 €	2 452 €	6 108 €	- €	0%
53- <i>Vidéoprotection</i>		314 000 €	- €	13 035 €	13 035 €	100%
54- <i>Site de l'Hôpital</i>	142 499 €	75 466 €	73 954 €	70 000 €	26 892 €	38%
55- <i>Groupe Scolaire Marie Curie</i>	- €	499 446 €	417 193 €	231 620 €	229 460 €	99%
TOTAL CHAPITRES 20 et 204	1 901 039 €	4 229 223 €	2 268 402 €	2 841 365 €	1 266 927 €	45%

Les frais d'études et de subvention d'équipement versés en 2017 représentent un montant total de 1,3 M€ contre 2,3 M€ en 2016. Hors opérations (0,935M€) , les principaux postes sont :

Au titre des études et honoraires :

533 k€

- 145 k€ de mission d'assistance pour la révision du PLU,
- 69 k€ de maîtrise d'œuvre pour les travaux du bâtiment Henri IV,
- 64 k€ d'acquisition ou de renouvellement de licences pour logiciels et applications,
- 44 k€ d'honoraires d'avocat et un accompagnement technique pour le projet Granulats,
- 39 k€ d'honoraires divers pour le projet de restructuration du groupe scolaire Bonnenfant,
- 35 k€ d'honoraires divers pour différents travaux réalisés dans les bâtiments communaux (PMR, réorganisation des services, groupe froid, travaux d'étanchéité, remplacement des menuiseries extérieures, etc...),
- 27 k€ d'études et sondages et relevés topographiques des rues et géo localisation des réseaux,
- 21 k€ de refonte de la sectorisation scolaire,
- 19 k€ de maîtrise d'œuvre pour les travaux de l'église,
- 19 k€ de maîtrise d'œuvre pour les travaux de requalification de la cour Larcher,
- 13 k€ de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des Plâtrières,
- 9,5 k€ pour la thermographie des façades.

Au titre des subventions versées

402 k€

- 328 k€ de remboursement de la subvention perçue pour l'extension du réseau de chaleur (voir p 43),
- 39 k€ de subvention pour le programme « Rû de Buzot »,
- 20 k€ de subvention exceptionnelle à l'association Ici et 2 mains et à l'institut d'études politiques,
- 15 k€ pour le fond de concours concernant le PSMV de la Ville.

Il est précisé qu'un montant de 1 M€, non consommé en 2017 suite au décalage de certains chantiers notamment, a fait l'objet d'un report sur 2018.

Chapitre 21 : Les immobilisations corporelles (achat de terrains, de matériel...)

Il s'agit ici de toutes les acquisitions réalisées par la Ville. Cela concerne des acquisitions foncières, comme le mobilier urbain, des véhicules, du mobilier pour les écoles/crèches, du matériel informatique....

€	CA 2015	BT 2016	CA 2016	BT 2017	CA 2017	% de réalisation 2017
<i>Hors opération</i>	3 607 724 €	1 516 275 €	1 231 633 €	4 188 169 €	3 741 761 €	89%
<i>30-Informatisation des services</i>	504 796 €	- €	- €	- €	- €	-
<i>36-Nouveau CTM</i>	- €	1 015 414 €	171 594 €	869 643 €	26 372 €	3%
<i>37-Gymnase des Lavandières</i>	11 376 €	- €	- €	- €	- €	-
<i>51-Place des Rondes</i>	5 150 €	24 441 €	19 670 €	19 314 €	10 314 €	53%
<i>53-Vidéoprotection</i>	89 464 €	32 218 €	34 383 €	61 865 €	57 152 €	92%
<i>55-Groupe Scolaire Marie Curie</i>	- €	41 566 €	41 566 €	189 237 €	180 747 €	96%
TOTAL CHAPITRES 21	4 218 510 €	2 629 914 €	1 498 845 €	5 328 227 €	4 016 345 €	75%

Le montant total réalisé en 2017 s'élève à 4 M€ contre 1,5 M€ en 2016 dont l'acquisition de 4 immeubles (9 rue du Pontel, 10 rue Raymond Greban, 57 rue Saint Léger et d'un appartement dans la Résidence du 15/17 rue Saint Vincent) pour un montant de 2,73 M€.

Chapitre 23 : Les immobilisations corporelles en cours (travaux)

€	CA 2015	BT 2016	CA 2016	BT 2017	CA 2017	% de réalisation 2017
<i>Hors opération</i>	6 756 006 €	5 713 298 €	4 156 588 €	7 545 377 €	5 352 533 €	71%
<i>23-Parc Maison Verte</i>	- €	- €	- €	- €	- €	-
<i>322-La Clef</i>	17 941 €	47 571 €	- €	47 571 €	20 117 €	42%
<i>36-Nouveau CTM</i>	881 584 €	6 240 586 €	5 725 451 €	387 594 €	290 313 €	75%
<i>37-Gymnase des Lavandières</i>	114 626 €	65 000 €	22 235 €	71 147 €	37 442 €	53%
<i>50-Rampe des Grottes</i>	768 727 €	698 218 €	696 976 €	- €	- €	-
<i>51-Place des Rotondes</i>	5 639 314 €	1 043 386 €	819 580 €	359 093 €	226 164 €	63%
<i>52-Déchetterie</i>	64 639 €	- €	- €	- €	- €	-
<i>53-Vidéoprotection</i>	431 753 €	175 250 €	172 900 €	100 600 €	100 600 €	100%
<i>55-Groupe Scolaire Marie Curie</i>	- €	1 348 989 €	929 376 €	5 555 897 €	4 806 983 €	87%
TOTAL CHAPITRES 23	14 674 590 €	24 350 789 €	12 523 106 €	14 067 281 €	10 834 153 €	77%

Ce compte comprend l'ensemble des travaux réalisés en 2017 pour un montant total de 10,8 M€ contre 12,5 M€ en 2016 soit une baisse de -13,49%. Le taux d'exécution de ces crédits sur ce chapitre est de 77 % contre 81,7% en 2016.

Parmi les travaux réalisés hors opérations figurent notamment :

- **Travaux de voirie** **2,12 M€** (2,4 M€ en 2016)
 - Dont :
 - Réfection voirie et marquage des rues (Armagis Armand, Pereire, Saint Louis, allée des acacias, Verdi, Ayen, Quinault, St Fiacre,...) 1 108 k€
 - Aménagement de la rue Timsit 428 k€
 - Requalification de l'hypercentre 306 k€
 - Divers travaux de réparation 99 k€
 - Eclairage public 56 k€
 - Feux tricolores 34 k€
 - Travaux PMR 32 k€
 - Structures sportives 22 k€
 - Extension réseau électrique 19 k€
 - Mobilier urbain 16 k€

- **Travaux menés sur les bâtiments municipaux** **2,7 M€** (1 M€ en 2016)
 - Dont :
 - Bâtiment Henri IV 1 339 k€
 - Église 621 k€
 - Centre administratif 302 k€
 - Écoles (Frontenac, Écuysers, Schnapper, Beethoven, Marcel Aymé) 230 k€
 - Hôtel de Ville 94 k€
 - Les autres structures de la Ville 60 k€
 - Structures culturelles 28 k€
 - Les crèches (Gramont, Danès, St Léger) 18 k€
 - Vigipirate 15 k€
 - Théâtre 14 k€
 - La CLEF 13 k€
 - Structures sportives 6,2 k€
 - Centre de loisirs la Forestine 1,2 k€



Zoom 200 k€ ont été consacrés aux AD'AP (agendas d'accessibilité programmée) en 2017. Sont programmés en 2018 plus de 500 k€.

-  Zoom arrêt sur images des opérations de la Ville de l'année 2017

Extension / restructuration groupe scolaire Marie-Curie



Le projet



2016/2017 : 1^{ère} tranche- Construction de la maternelle et des locaux communs

2017/ 2018 : 2^{ème} tranche correspondant à l'extension et à la restructuration de l'école élémentaire et à la création d'espaces dédiés à l'accueil de loisirs

La totalité du groupe scolaire sera opérationnelle pour la rentrée scolaire 2018/2019

Le groupe scolaire Marie-Curie en chantier

L'école Marie-Curie va bénéficier d'une profonde restructuration par la création d'un groupe scolaire à part entière : une école maternelle, une école élémentaire et deux salles dédiées à l'accueil de loisirs et une salle de restauration partagée et réaménagée.

Un bâtiment qui s'insère dans le site avec une forte volonté de développement durable : toits en terrasses végétalisées, récupération de l'eau de pluie, ossature en bois et création d'une noue paysagère.

Restructuration du bâtiment Henri IV



Jardin d'hiver



Apothicaire restaurée



La réception des travaux s'est effectuée le 15 janvier 2018

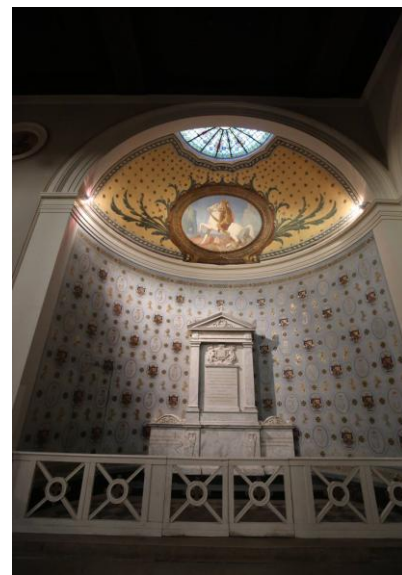
Le bâtiment Henri IV à proximité immédiate du théâtre Alexandre-Dumas, de l'espace Vera et de la médiathèque

Un site qui sera un lieu multiservices, ouvert sur le monde numérique et proposant des activités culturelles destinées à tous les âges

Restauration des fresques de l'église Saint Germain

Les différents travaux

Entrées, chapelles du bas côté nord et déambulatoire
4 chapelles et bas côté nord et sud dont la chapelle du Roi Jacques II Stuart
Restauration intérieure (Chapelle de la Vierge et nef avant-chœur, chœur, transepts nord et sud)



Restauration des fresques



Fin des travaux prévue fin août 2018

Restauration intérieure de l'église Saint Germain

L'église de Saint-Germain-en-Laye construite entre 1766 et 1824, dans un style néoclassique inspiré des basiliques paléochrétiennes, fut restaurée par Joseph Nicolle de 1848 à 1854.

Soucieuse de conserver son patrimoine historique, la Ville de Saint-Germain-en-Laye a fait réaliser une étude préalable à la rénovation et à la restauration intérieure de l'Église qui a abouti à 4 tranches de travaux.

Site de l'hôpital



La situation



Le projet

Vers un nouvel écoquartier en cœur de Ville

L'ambition de faire du site de l'hôpital le deuxième écoquartier du territoire saint-germanoïse est affirmée avec la reconquête de ce secteur en plein cœur de ville qui constitue une opportunité unique aux enjeux multiples (patrimoniaux, économique, dynamique urbaine...).

La gestion de ce nouvel écoquartier sera effectuée en budget annexe en 2019.

Mais encore...



En informatique

Poursuite du développement de la vidéo protection
Acquisition du logiciel Comedec pour les affaires administratives
Acquisition matériel informatique et de téléphonie
Travaux informatiques pour des installations de vidéoprojecteur et de tableaux à l'école Passy



Patrimoine immobilier

Remplacement des menuiseries extérieures de l'Hôtel de Ville
Mise en accessibilité des bâtiments publics
Rénovation des bâtiments communaux
Groupe froid et travaux d'aménagement au Centre Administratif
Finalisation de la construction du nouveau CTM



La Voirie

Piétonisation du centre ville : rues Ecuyers / République et la cour Larcher
Réfection de chaussées, trottoirs et enfouissement de réseaux
Aménagements divers pour mise en accessibilité
Aménagement de la rue Timsit et des Ecuyers
Restructuration des allées et des trottoirs des coteaux du Bel Air
Réfection complète des rues Pereire, Ayen, allée des acacias,
Saint Louis, Saint Fiacre
Achat de différents mobiliers urbains
Acquisition d'illuminations et de motifs de Noël



Sports

Remplacement de la moquette de deux courts de tennis
Installation de matériel sportif dans le cadre du parcours santé sur différents sites



Environnement

Acquisition de 4 compacteurs solaires place du marché neuf
Remplacements des sols souples et des jeux
Plantations d'arbres et de végétaux

LES DEPENSES FINANCIERES ➡ -3,5 % en 2017 par rapport au CA 2016

Comptes 16 : Les remboursements d'emprunts

Sur son budget principal, la Ville a remboursé 2,4 M€ en capital en 2017 contre 3,09 M€ en 2016. L'encours de la dette totale du budget principal de la Ville au 31 décembre est de 14,8 M€ contre 17,2 M€ en 2016 soit -14 %, malgré une dynamique d'investissement importante.

Un endettement faible sans aucun recours à l'emprunt depuis 2013,
14,8 M€ c'est l'encours de la dette au 31 décembre 2017 soit 358 € par habitant, soit moins de la moitié de la moyenne de la strate (1 095 €/habitant valeur 2016)

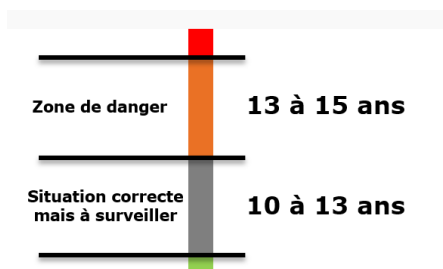
La structure sans risque de la dette se répartit comme suit :

Index	Encours	Poids
Fixe	8 629 483 €	58,4%
Variable	3 639 213 €	24,6%
Inflation	2 508 333 €	17,0%
Total	14 777 029 €	100%

Au 31 décembre 2017, le taux moyen annuel de la dette est de 2,15 % et la durée de vie résiduelle est de 8 ans et 2 mois.

La capacité de désendettement de la Ville demeure très mesurée, elle s'établit à 1,4 an.

Rappelons que le seuil de vigilance s'établit entre 10 ans et 12 ans, au-delà le stock de dettes est trop important et c'est un indicateur de risque (ED/EB).



Rappelons aussi que la Loi de Finances 2018 a fixé à 12 années la capacité de désendettement maximal. En cas de non respect, le Préfet et les chambres régionales des comptes (CRC) émettront des préconisations de retour à l'équilibre, par la maîtrise des dépenses de fonctionnement. [A Saint-Germain-en-Laye ce n'est pas un sujet !](#)

Une dette totalement sécurisée - risque zéro



En dernière partie du rapport (page 61 à 62), figure la présentation consolidée, du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2017.

CHAPITRE 040 et 041 : LES DEPENSES D'ORDRE ⇒ 1,24 M€ en 2017

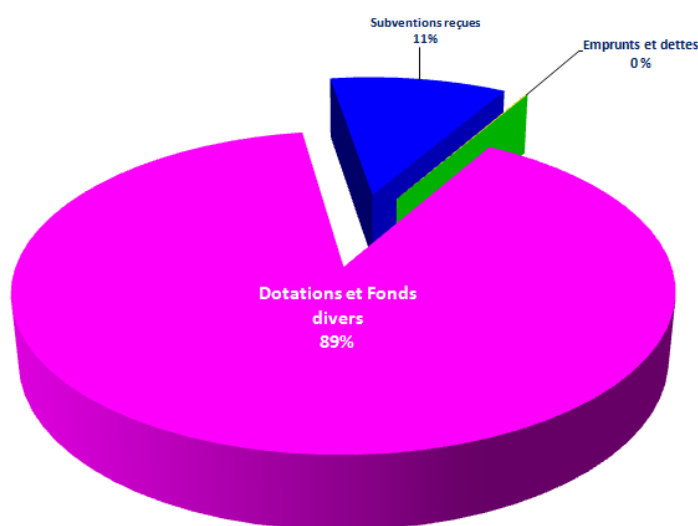
En 2017, les opérations d'ordre s'élèvent à 1,242 M€. Il s'agit essentiellement des écritures suivantes :

- l'intégration des frais d'études et d'annonces correspondant aux travaux initiés de 2012 à 2016. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes pour un montant de 1,2 M€,
- la régularisation des avances versées sur nos marchés. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes (13,2 k€),
- l'amortissement annuel de l'emprunt du bail à construction de LOGIREP rue de Mareil (16,3 k€).

2. DETAIL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Budget Primitif 2017	14 812 733 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2017	26 817 379 €
Réalisé (résultat n-1 inclus) 2017	15 756 840 €

En 2017, le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement est de 58,76 % (15,7 M€ pour 26,8 M€ ouverts) contre 78,1 % (15,8 M€ pour 20,3 M€ de crédits ouverts) en 2016.



LES RECETTES D'EQUIPEMENT → - 25,30 % en 2017 par rapport au CA 2016

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	2 324 415	1 615 192	2 271 610	1 696 959
Evolution / n-1	-82,7%	- 30,5%	+ 40,6%	- 25,30%

Les recettes d'équipement comprises dans ce total s'élèvent à 1,7 M€ pour 3,9 M€ de crédits ouverts soit une réalisation de 43,8 %. Aucun emprunt n'a été contracté en 2017, alors que les crédits ouverts prévoyaient 2,4 M€.

Compte 13 : Les subventions d'équipement définitives

Le produit des subventions d'équipement s'est élevé à 1,68 M€ en 2017. Il correspond aux acomptes et/ou au solde des subventions concernant principalement les projets suivants :


- 391 K€ pour le produit des amendes de police,
- 397 k€ pour l'opération Marie Curie (CRIDF 320 k€ - État 77 k€)
- 328 k€ pour l'extension du réseau de chaleur, cette subvention de la CRIDF fait l'objet d'un reversement total au délégataire,
- 270 k€ pour l'opération CTM (CD78),
- 80 k€ pour l'extension de la vidéo protection (État),
- 78 k€ pour les travaux de rénovation et de restauration des fresques de l'église (DRAC),
- 58 k€ pour les logements sociaux(CASGBS),
- 30 k€ pour le centre de secours,
- 27 k€ pour la restauration des boiseries de l'apothicairerie (DRAC),
- 16 k€ pour le programme immobilier du Rû de Buzot dans le cadre du pass foncier (État),
- 0,9 k€ pour l'opération place des Rotondes dans le cadre du contrat de Bassin (Agence de l'Eau Seine Normandie).

Comptes 16 : Les emprunts et dettes

En 2017, pour assurer le financement des investissements, la Ville n'a mobilisé aucun emprunt et ce depuis 2013.


14,8 M€ c'est l'encours de la dette au 31 décembre 2017 soit 358 € par habitant

LES RECETTES FINANCIERES \Rightarrow + 3,5% en 2017 par rapport au CA 2016

	2014	2015	2016	2017
Réalisations	10 245 349	12 399 756	13 565 969	14 040 685 
Evolution / n-1	-14,7%	+18,2%	+ 9,4%	+3,5%

Comptes 102 : Les dotations et fonds divers

Les dotations correspondent, pour l'essentiel, au Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour 2,48 M€ contre 2,56 M€ en 2016.

 Le FCTVA est une aide à l'investissement. Il a pour objet de rembourser de façon forfaitaire (16,404 % du montant TTC) la TVA payée par les collectivités sur certaines de leurs dépenses réelles d'investissement de l'année précédente. Depuis 2017 il a été étendu à certaines dépenses de fonctionnement de voirie et d'entretien des bâtiments.

Par ailleurs, le produit de la taxe d'aménagement (ex taxe locale d'équipement) s'est élevé en 2017 à 346 k€ contre 1,31 M€ en 2016 et 741 k€ en 2015. Les recettes enregistrées de ce poste dépendent du nombre d'opérations de constructions, reconstructions et d'agrandissements des bâtiments d'une année donnée.

Pour mémoire, 2016 intégrait une régularisation de taxes d'aménagement du SIAAP (586 k€) qui avait tenté un recours pour obtenir l'exonération des taxes dues sur des permis de construire de 2012.

Comptes 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé

On retrouve dans ce compte la principale recette de la section d'investissement. Il s'agit de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement soit 11,21 M€ affecté au financement des investissements.

CHAPITRE 040 et 041 : LES RECETTES D'ORDRE \Rightarrow + 9,7 M€ en 2017

En 2017, les opérations d'ordre s'élèvent à 9,7 M€ contre 4,4 M€ en 2016.

Les recettes d'ordre correspondent aux écritures liées à l'amortissement des biens et à la gestion du patrimoine :

- la dotation aux amortissements des biens pour 1,61 M€ (1,71 M€ en 2016),
- les sorties d'inventaire liées aux ventes immobilières pour 2,73 M€ :
 - 6 bis rue Bonnemain pour 1,50 M€,
 - 9 rue du Pontel pour 1,23 M€,
 - les résiliations des baux : 10 rue Alexandre Bertrand et 1 rue Alger pour 4,13 M€.
- la contrepartie des écritures d'ordres décrite en dépenses (page 42) pour 1,21M€,
- les résorptions d'avance pour 13 k€.

PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES

Une démarche analytique du budget de la Ville a été lancée en 2011 sur le modèle « LOLF » du budget de l'Etat afin d'assurer d'une part, une lisibilité des moyens alloués à chacune des politiques publiques et d'autre part, d'en mesurer le coût complet et permettre une analyse par politiques publiques.

Le budget et le compte administratif sont présentés par grandes missions correspondant aux grandes politiques publiques de la Ville qui se déclinent en programmes et actions.

Un budget plus lisible avec une présentation des crédits et des consommations plus pertinente

Cet outil de pilotage budgétaire complémentaire du budget de la Ville a permis de renforcer la gestion des deniers publics. Depuis 2015, les missions sont ajustées en fonction des transferts de compétences à l'EPCI.

En 2015 la mise en œuvre d'une revue complète des politiques publiques s'est appuyée sur cet axe analytique organisé et maîtrisé.

*Passer d'une logique de moyens à une logique de résultats et de performance
tout en améliorant l'efficacité de la dépense*

Compte tenu de la réorganisation générale des services, cette partie nécessite un réajustement important
Cette présentation n'est pas disponible



COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

Le budget d'assainissement est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M49.



Gainage d'un réseau de type ovoïde (avant / après)



Création d'un regard de visite

1. NIVEAU GÉNÉRAL DE RÉALISATION 2017— FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	3 794 884 €	Recettes réelles	4 272 086 €
Dépenses d'ordre	262 163€	Recettes d'ordre	262 163 €
Dépenses totales	4 057 046 €	Recettes totales	4 534 249 €
Crédits ouverts	6 879 399 €	Crédits ouverts	9 119 489 €
Restes à réaliser à reporter	1 004 272 €	Restes à réaliser à reporter	1 775 348 €
% d'exécution des dépenses	59 %	% d'exécution recettes	49,7 %

Pour mémoire, taux d'exécution 2016 : 36 %

16,7 %

Les faibles taux d'exécution 2017 résultent des reports importants liés à l'avancement des travaux et au rythme de facturation des entreprises. Pour une meilleure analyse de l'activité, il convient de retenir les taux d'exécution incluant ces reports qui sont les suivants :

- en dépenses totales **76,6 %** contre 78,3 % en 2016,
- en recettes **69,2 %** contre 76,2 % en 2016.

*Le résultat net global de l'exercice au 31 décembre 2017 est de 938 245,18 €
Restes à réaliser reportés inclus*

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	221 784 €	Recettes réelles	1 048 825 €
Dépenses d'ordre	242 906 €	Recettes d'ordre	19 257 €
Dépenses totales	464 690 €	Recettes totales	1 068 082€
Crédits ouverts	1 039 242 €	Crédits ouverts	1 039 242 €
% d'exécution dépenses	44,7 %	% d'exécution recettes	102,8 %

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'exploitation réelles s'élèvent en 2017 à 214 k€ contre 290,6 k€ en 2016. Elles se rapportent principalement à l'entretien du patrimoine existant avec les opérations de curage, d'inspections télévisées des réseaux et les petites réparations (pompes de relevage, casses ponctuelles,...) et au remboursement des intérêts de la dette (6,02 k€). Outre les opérations récurrentes, les principales opérations ont concerné :

<i>TYPE DE TRAVAUX</i>	<i>Coûts TTC</i>
<i>Curage réseaux</i>	<i>24 k€</i>
<i>Curage des ouvrages annexes</i>	<i>49 k€</i>
<i>Contrôles d'assainissement</i>	<i>74 k€</i>
<i>Entretien des postes de refoulement</i>	<i>4 k€</i>
<i>Curages, pompages et ITV divers</i>	<i>26 k€</i>
<i>Divers</i>	<i>37 k€</i>
Total	214 k€

Les dépenses d'ordre sont composées des dotations aux amortissements pour 243 k€ contre 219,7 k€ en 2016.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes proviennent de quatre ressources :

- La redevance d'assainissement : elle est assise sur le volume d'eau facturé aux abonnés reliés à l'assainissement. Pour 2017 elle s'élève à 352,3 k€ contre 363,2 k€ en 2016. Pour mémoire, le tarif de cette taxe a été maintenu en 2017 à sa valeur 2016 soit 0,20 € le m³,
- Une contribution de la Ville de Saint-Germain-en-Laye pour participer à la gestion des eaux pluviales (budget communal) par le réseau unitaire (budget assainissement). Pour 2017 elle s'élève à 129 k€,
- La refacturation des vérifications de conformité de raccordement à l'égout soit 149,6 k€ contre 132,5 k€ en 2016,
- La taxe de raccordement au réseau d'assainissement qui est due par toute personne demandant à se raccorder au réseau d'assainissement communal. Elle s'élève à 418 k€ contre 86,8 k€ en 2016.
Ce montant varie selon les années, en fonction du nombre de constructions nouvelles.

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	3 573 100 €	Recettes réelles	3 223 261 €
Dépenses d'ordre	19 257 €	Recettes d'ordre	242 906 €
Dépenses totales	3 592 357 €	Recettes totales	3 466 167 €
Crédits ouverts	5 840 157 €	Crédits ouverts	8 080 247 €
Reports	1 004 272 €	Reports	1 775 348 €
% d'exécution reports inclus	78,7 %	% d'exécution reports inclus	64,9 %

Les dépenses d'investissement

L'étude diagnostic sur le réseau communal d'assainissement a permis d'établir un schéma directeur d'assainissement qui a été adopté par le Conseil Municipal le 14 décembre 2015.

La première tranche de travaux prioritaires identifiés lors de l'étude a été lancée en 2016. Les dépenses d'investissement sont passées de 820 k€ en 2016 à 3,54 M€ en 2017.

Par ailleurs, du fait du démarrage tardif des chantiers, 1 M€ ont été reportés en 2018.

Les principaux travaux réalisés en 2017 sont :

TYPE DE TRAVAUX	COÛT TTC
Réhabilitation des canalisations rue Collignon / Louviers	1 035 k €
Réhabilitation des réseaux rue Alsace	568 k€
Réhabilitation des canalisations rue Raymond Gréban	470 k€
Dévoisement des réseaux d'assainissement sur l'avenue Kennedy dans le cadre des travaux du tramway	340k €
Réhabilitation des canalisations rue Saint Léger	293 k€
Réhabilitation des canalisations rue Liszt	226k€
Réhabilitation des canalisations Écuyers / Timsit	123k €
Réhabilitation des canalisations Lavandières	78 k €
Divers travaux sur toute la Ville	440 k€
Total	3 573k€

Des études géotechniques, relevés topographiques, analyse amiante etc... ont été consommés à hauteur de 313 k€ en 2017 contre 117 k€ en 2016.

Par ailleurs, le budget annexe d'assainissement a remboursé 32,6 k€ de capital d'emprunt contre 27,8 k€ en 2016.

L'encours de la dette total au 31 décembre est de 2,8 M€ et ses caractéristiques sont les suivantes :

- Taux moyen 0,88 %
- Risque zéro – 100 % charte Gissler A1
- Durée résiduelle : 18 ans et 8 mois.

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement réelles s'élèvent en 2017 à 3,2 M€ contre 0,3 M€ en 2016. Elles sont constituées principalement de :

- Mobilisation d'un emprunt pour 2,5 M€
- du FCTVA qui s'est élevé à 115,5 k€ contre 26,3 k€ en 2016,
- d'un transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 433,5 k€,
- des subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie d'un montant de 224,7 k€.

Les recettes d'ordre sont composées de l'amortissement des immobilisations pour 243 k€ contre 220 k€ en 2016.

L'excédent 2017 reports inclus, lié au démarrage tardif des travaux, participera utilement au financement des travaux 2018.



COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le budget eau potable est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M49. Il a été créé le 13 novembre 2014 et est soumis à la TVA.

Depuis 2015, dans la perspective de mise en conformité du forage à l'albien réclamé par l'Etat, la Ville a ouvert ce budget annexe afin d'isoler les recettes et les dépenses liées à cette opération dont notamment : l'acquisition d'un terrain pour créer un nouveau forage sur le territoire de Saint-Germain-en-Laye, la construction d'une unité de traitement et le raccordement au réseau de distribution existant.



1. NIVEAU GÉNÉRAL DE RÉALISATION 2017 – FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	399 027 €	Recettes réelles	661 366 €
Dépenses d'ordre	3 926 €	Recettes d'ordre	3 926 €
Dépenses totales	402 952 €	Recettes totales	665 292 €
Crédits ouverts	1 390 500 €	Crédits ouverts	1 390 500 €
Reports	324 363 €	Reports	8 150 €
% d'exécution des dépenses	24,7 %	% d'exécution recettes	47,8 %

Pour mémoire, taux d'exécution 2016 : 10,6 % 49,6 %

*Le résultat net global de l'exercice au 31 décembre 2017 est de 265 977,46 €
Restes à réaliser reportés inclus : -50 235,61 €*

2. FONCTIONNEMENT

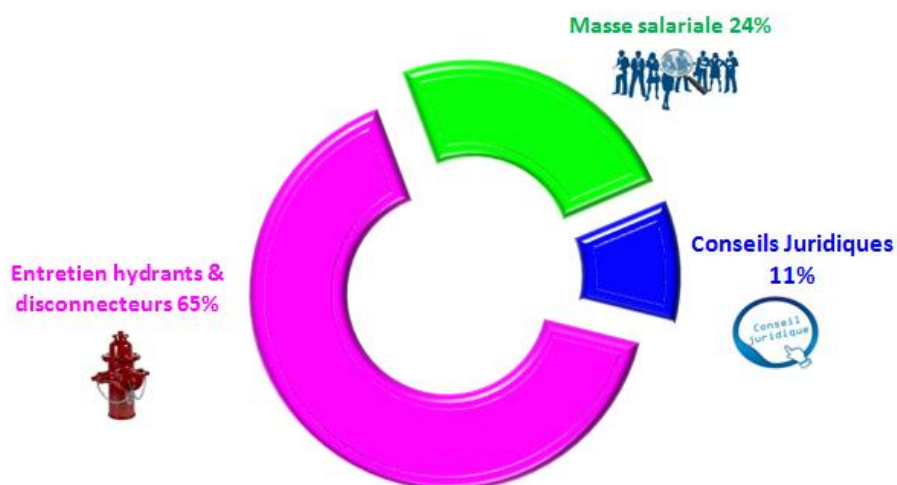
Dépenses réelles	60 637 €	Recettes réelles	378 228 €
Dépenses d'ordre	3 926 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	64 562 €	Recettes totales	378 228 €
Crédits ouverts	339 112 €	Crédits ouverts	339 112 €
% d'exécution dépenses	19 %	% d'exécution recettes	115,3 %

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'exploitation réelles (60,6 k€) se rapportent principalement :

- à l'entretien des disconnecteurs et aux contrôles des hydrants pour 39,7 k€,

- à une prestation de conseil juridique pour 6,2 k€
- à la masse salariale pour 14,8 k€.



Les recettes de fonctionnement

Les recettes proviennent de la taxe levée au titre de la distribution de l'eau. Elle est assise sur le volume d'eau facturé aux abonnés. Pour 2017 elle s'élève à 378,3 k€ contre 324,2 k€ en 2016.

Le tarif de cette taxe a été fixé pour 2017 à 0,16 € le m³ afin de permettre le financement du futur forage.

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	338 390 €	Recettes réelles	283 138 €
Dépenses d'ordre	0	Recettes d'ordre	3 926 €
Dépenses totales	338 390 €	Recettes totales	287 064 €
Crédits ouverts	1 051 388 €	Crédits ouverts	1 051 388 €
% d'exécution dépenses	32,2 %	% d'exécution recettes	27,4 %

Les dépenses d'investissement

En 2017, les dépenses d'investissement s'élèvent à 338,4 k€ et se répartissent comme suit :

- Travaux de dévoiement du réseau AEP dans le cadre du tram 13 pour 270,2 k€
- Renouvellement des bouches à incendie 27,7 k€,
- Diverses études sur le projet forage albien 30,7 k€,
- Travaux divers 9,8 k€.

Les recettes d'investissement

En 2017, les recettes d'investissement réalisées sont :

- L'excédent d'investissement de 2016 a été reporté sur 2017 pour 2,5 k€,
- L'affectation de l'excédent de fonctionnement pour 276,3 k€,
- Une subvention de l'ADEME pour l'étude de faisabilité du forage 6,9 k€.

L'excédent 2017, lié à la finalisation des études, participera utilement au financement des travaux 2018.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le budget du Service de Soins Infirmiers à Domicile est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M22.



Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Saint-Germain-en-Laye est géré par la Direction de la Solidarité de la Ville. Il a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans malades ou dépendantes et des personnes handicapées de moins de 60 ans. Il dispose d'un agrément de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de 35 places pour les personnes âgées et d'une place pour les personnes handicapées. Son financement est assuré par l'assurance maladie sous la forme d'une dotation globale.

- Les missions principales du service sont :
 - De permettre un retour à l'autonomie de la personne,
 - D'éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales le permettent,
 - De faciliter le retour au domicile à la suite d'une hospitalisation,
 - De prévenir ou de retarder l'aggravation de l'état des bénéficiaires et leur admission dans les services de long séjour ou dans les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes.

Le service intervient exclusivement sur le territoire de Saint-Germain-en-Laye. Il dispense sur prescription médicale des soins infirmiers de base, d'accompagnement et de réadaptation à domicile ou au substitut du domicile. Les soins sont assurés 7 jours sur 7 entre 7h30 et 19h30. Les interventions le week-end et les jours fériés sont réservées aux personnes isolées ou alitées.

- L'équipe qui compose le SSIAD comprend :
 - Une infirmière coordinatrice à temps plein,
 - Une infirmière à temps partiel,
 - 7 aides-soignantes,
 - Un agent administratif à mi-temps,
 - Une psychologue qui intervient une fois par mois pour animer un groupe de parole.

Des infirmières libérales, des kinésithérapeutes et des pédicures conventionnés avec le SSIAD, interviennent auprès des bénéficiaires autant que nécessaire.



Zoom sur l'activité 2017 et comparaison par rapport à 2016

- 10 499 interventions des aides-soignantes et infirmières (+15 %),
- 107 demandes de prise en charge (+7%) dont 65 relevaient des missions du SSIAD,
- 1 personne a occupé la place «adulte handicapé»,
- 143 (contre 1 771 en 2016) interventions des infirmières libérales (-23 %), l'augmentation du temps de travail de l'infirmière salariée de 0,5 à 0,8 ETP lui permettant de prendre en charge davantage de soins.
- 59 interventions de pédicure auprès de 34 bénéficiaires,
- Accueil des étudiants : 3 étudiantes infirmières, 1 étudiante aide-soignante et 1 stagiaire en bac professionnel,
- Partenariat : 2 patients suivis par le réseau SLA, 3 patients suivis par le réseau Racynes, 5 demandes de gestion de cas auprès de la MAIA, des réunions avec le Pole Autonomie Territoriale, 1 patiente suivie par l'ergothérapeute de Regelib.

Au cours de l'année 2017, 63 Saint-germanois de plus de 60 ans ont bénéficié de l'intervention du SSIAD. La place réservée aux personnes handicapées de moins de 60 ans a été utilisée.

Au cours de l'exercice 2017, ont été pris en charge 19 hommes et 44 femmes. La moyenne d'âge est la suivante : 2017 → Moyenne d'âge des femmes : 86,5 ans et des hommes : 83,8 ans - moyenne d'âge globale : 85,7 ans

Par ailleurs, afin d'optimiser le fonctionnement et l'organisation du SSIAD, la mise en place de la télégestion a débuté en 2016 et a été effective mi-avril 2017.

Le SSIAD a remplacé l'ancien logiciel par un logiciel respectant les référentiels de l'ASIP Santé et a ainsi déployé la mise en place de la télégestion. Grâce à cette télégestion, les soignants ont les données des patients centralisées (adresses, informations spécifiques, rendez-vous, antécédents, plans de soins, transmissions ciblées). Le suivi des patients est également centralisé grâce aux photos des documents (ordonnances, attestation de sécurité sociale...) et des plaies au domicile. Les tournées sont directement inscrites sur les Smartphones. Les soignants peuvent saisir directement leurs soins et leurs transmissions évitant ainsi la double saisie. Le temps de travail est géocodé pour une meilleure répartition de la charge de travail des aides-soignants (temps, localisation).

Toute l'équipe a été très investie dans ce projet. Le retour des soignants est positif sur ce nouvel outil.

1. NIVEAU GÉNÉRAL DE RÉALISATION 2017 – FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	420 780 €	Recettes réelles	404 596 €
Dépenses d'ordre	158 €	Recettes d'ordre	158 €
Dépenses totales	420 938 €	Recettes totales	404 754 €
Crédits ouverts	608 445 €	Crédits ouverts	608 445 €
Reports	0 €		203 877,96 €
% d'exécution des dépenses	69,2 %	% d'exécution recettes	66,7 %

*Le résultat global au 31 décembre 2017 est de 187 851,42 €
Restes à réaliser reportés inclus : 178 074,84 €*

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	371 688 €	Recettes réelles	404 596 €
Dépenses d'ordre	158 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	371 846 €	Recettes totales	404 596 €
Crédits ouverts	536 307 €	Crédits ouverts	536 307 €
% d'exécution dépenses	69,3 %	% d'exécution recettes	75,4 %

Pour mémoire, en 2016, le taux d'exécution de la section de Fonctionnement était de :

- en dépenses 80,65 %,
- en recettes 85,6 %.

Il est à noter que depuis 2013 le résultat annuel de fonctionnement du SSIAD présente un solde négatif résorbé chaque année par un excédent cumulé sur les exercices antérieurs. De ce fait l'ARS ajuste à la baisse sa subvention annuelle en tenant compte du solde de l'excédent.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 371 k€ pour un montant prévu de 536 k€.

Les dépenses de ce budget correspondent pour l'essentiel à :

- des dépenses de personnel, qui se sont élevées à 362 k€ contre 380,5 k€ en 2016 (-4,8 %). Cette baisse est due essentiellement au coût moindre de remplacement du personnel en arrêt de travail,
- l'acquisition de petites fournitures (administratives, médicales), le remboursement des frais de déplacement des infirmières, la maintenance informatique et les assurances pour un coût total de 10 k€,
- la dotation aux amortissements pour 158 €. Il est précisé que les investissements financés par des crédits exceptionnels et non reconductibles de l'ARS ne sont pas amortis.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées exclusivement de :

- la subvention versée par l'A.R.S. En 2017 cette subvention est de 404,5 k€,
- l'excédent reporté de l'année précédente soit 131,7 k€.

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	48 934 €	Recettes réelles	0 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	158 €
Dépenses totales	48 934 €	Recettes totales	158 €
Crédits ouverts	72 296 €	Crédits ouverts	72 296 €
% d'exécution dépenses	67,7 %	% d'exécution recettes	0,2 %

Les dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

- 2 véhicules supplémentaires pour 22,1 k€
- Du matériel, mobilier et petits équipement pour 10,8 k€,
- L'acquisition du logiciel pour la télégestion pour 16 k€.

L'ensemble de ces dépenses a été financé par des crédits exceptionnels de l'ARS non reconductibles.

Les recettes d'investissement sont constituées de crédits exceptionnels dits non reconductibles reportés pour 72,1 k€,

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT

Le budget d'aménagement est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M14, qui a été créé le 30 mai 2013. L'ensemble des dépenses et recettes portant sur des opérations n'ayant pas vocation à demeurer dans le patrimoine, les écritures correspondantes sont comptabilisées en section de fonctionnement.

Pour mener à bien ce projet, la Ville assure la maîtrise foncière, le pilotage des études techniques et de faisabilité, des études pré-opérationnelles et opérationnelles, la passation des marchés, la commercialisation des îlots opérateurs, le suivi du chantier, la communication autour du projet et le financement de l'opération.

Depuis 2013, la Lisière Pereire est entrée dans sa phase opérationnelle avec la réalisation des travaux préparatoires du site : désamiantage et démolition des bâtiments, dépose des voies ferrées puis dépollution des sols.

En 2017, les travaux de finitions au droit du lot A2 ont été réalisés : aménagement de la venelle piétonne (venelle Artémis) avec une noue d'infiltration des eaux pluviales le long de la voie ferrée. (noue subventionnée dans le cadre du Contrat de bassin avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie).

Côté Ouest, les venelles piétonnes et la terrasse des chasses royales ont été finalisées : revêtement définitif, éclairage et mobilier urbain ouvrant ainsi au public cette promenade en surplomb de la forêt.

Le centre technique municipal a été démoli et dépollué libérant une emprise dédiée à de futures opérations (lot B, parking public et place Michel Péricard).

Les travaux du parking public ont débuté à la fin de l'été 2017 par les terrassements de grande masse.

Les travaux d'aménagement d'espace public ont été amorcés à l'automne par des dévoiements réseaux et la démolition de la rampe PMR du tunnel sous voie-ferrée place Frahier.

Côté opérations immobilières, le lot A2 (logements familiaux et résidence étudiante) a été livré en mai 2017 et les 116 logements du lot C ont été livrés entre juin et septembre 2017.

En décembre, les lots A (résidence senior services) et B (logements libres et logement sociaux) ont été cédés aux opérateurs sous promesse de vente. Ces chantiers démarreront au 2^{ème} trimestre 2018.

La promesse de vente du lot A4 (résidence services) a été signée en novembre 2017. La vente est prévue d'ici l'été 2018 avec un démarrage les travaux dans la foulée.



Tranche opérationnelle 1 - 2013/2017

Tranche opérationnelle 2 - 2016/2020

1. NIVEAU GÉNÉRAL DE RÉALISATION 2017

Dépenses réelles	7 622 766 €	Recettes réelles	8 284 603 €
Dépenses d'ordre	12 491 299 €	Recettes d'ordre	12 491 299 €
Dépenses totales	20 114 065 €	Recettes totales	20 775 902 €
Crédits ouverts	27 193 101 €	Crédits ouverts	27 193 101 €
Report résultat n-1	0 €	Report résultat n-1	915 785 €
% d'exécution global des dépenses	74,0 %	% d'exécution global des recettes	76,4%

Le résultat net global au 31 décembre 2017 est de 1 577 822,13€

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	6 122 766 €	Recettes réelles	8 284 603 €
Dépenses d'ordre	6 368 533 €	Recettes d'ordre	6 368 533 €
Dépenses totales	11 636 084 €	Recettes totales	14 653 337 €
Crédits ouverts	18 482 822 €	Crédits ouverts	18 482 822 €
% d'exécution global des dépenses	63,2 %	% d'exécution global des recettes	79,3 %

Les dépenses réelles

Les dépenses réelles ont été réalisées à hauteur de 6,1 M€. Elles se rapportent principalement aux travaux (5,17M€), aux études et honoraires (611 k€), à la masse salariale (155 k€) et aux charges supplémentaires liées au recours (52 k€).

Comptes 60 : Achats et variation des stocks ➡ 5,88 M€ au CA 2017

Compte 6045 : Achats d'études et prestations de services

En 2017, ont été comptabilisées dans ce compte les dépenses :

- d'études dont :
 - frais de géomètre,
 - études géotechniques pour la réalisation du passage sous-voie,
 - suivi écologique dans le cadre de la dérogation à la législation sur les espèces protégées.

- d'honoraires qui correspondent aux rémunérations de :
 - la maîtrise d'œuvre,
 - l'architecte en chef de l'opération,
 - l'ordonnancement, le pilotage et la coordination assurés par le Bureau d'études,
 - le coordinateur sécurité et protection de la santé,
 - le contrôle technique pour le passage sous-voie.

Compte 605 : Achats de matériel, équipement et travaux

Les travaux réalisés en 2017 concernent essentiellement :

- - les travaux de finition de la terrasse en surplomb de la forêt et des venelles piétonnes,
- - les travaux de finitions de la venelle piétonne le long du lot A2,

- - les travaux de démolition et de dépollution du centre technique municipal,
- - les travaux d'espaces publics de la tranche 2 côté place Frahier,
- - les travaux de construction du parking public relais STIF.

Zoom sur les travaux 2017



Compte 61 et 62 : Services extérieurs \Rightarrow **24,2 k€ au CA 2017**

Divers frais de gestion ont été consommés dans ce chapitre. Il s'agit essentiellement de :

- Honoraires d'avocats pour les contentieux 7 k€,
- Locations diverses 17 k€,

Compte 64 et 63 : Charges de personnel \Rightarrow **156 k€ au CA 2017**

La masse salariale des agents travaillant pour l'opération « Lisière Pereire » est comptabilisée directement dans le budget annexe d'aménagement.

Compte 66 : Charges financières \Rightarrow **51,6 k€ au CA 2017**

On retrouve dans ce chapitre d'une part les intérêts de la dette et d'autre part les commissions de mise en place des emprunts.

Pour mémoire les emprunts contractés sur ce budget annexe sont des emprunts in fine. Pendant toute la durée du prêt, la Ville ne rembourse mensuellement que les intérêts d'emprunts. Le capital emprunté n'est remboursé qu'au terme de l'emprunt, en une seule fois.

L'encours de la dette au 31/12/2017 s'élève à 10 000 000 € dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Le taux moyen est de 0,38%
- Risque zéro, charte Gissler 100 % 1A

- 2 lignes d'emprunt :
 - 4 M€ remboursables le 13 février 2018 au plus tard,
 - 6 M€ remboursables le 5 janvier 2019 au plus tard.

Ces emprunts ont dû être mobilisés du fait des recours déposés sur les lots D et E, ceux-ci bloquant les ventes et l'encaissement des 21 M€ correspondants.

Les recettes réelles

Les recettes comptabilisées correspondent à :

- la vente du lot B pour 2,8 M€ HT,
- la vente du lot A pour 5,055 M€ HT,
- une régularisation de charges constatées d'avances pour 420 k€,
- l'excédent de fonctionnement 2015 pour 806 k€,
- des annulations partielles de mandats d'exercice antérieur pour 10 k€.
-

Les dépenses et recettes d'ordre

Ces écritures permettent de retracer dans la comptabilité le bilan de l'opération d'aménagement au fur et à mesure de l'avancée du projet pour en déterminer in fine le résultat global.

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures de :

- passage des comptes 61xx et suivants sur le compte 608 pour 246 k€,
- Le virement à la section d'investissement de 1,5 M€ correspondant au remboursement de l'emprunt.
- variation de stock (6,122 M€).

Les recettes d'ordre sont composées de :

- transfert des charges exécutées en comptes autres que les comptes 60xx pour 246 k€,
- constatation du stock (6,122 M€)

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	1 500 000 €	Recettes réelles	0 €
Dépenses d'ordre	6 122 766 €	Recettes d'ordre	6 122 766 €
Dépenses totales	7 622 766 €	Recettes totales	6 122 766 €
Crédits ouverts	8 710 279 €	Crédits ouverts	8 710 279 €
% d'exécution global des dépenses	87,5%	% d'exécution global des recettes	70,3%

Les dépenses réelles

Un remboursement d'emprunt in fine arrivé à échéance a été remboursé le 18 décembre 2017 pour un montant de 1,5 M€.

Les recettes réelles

Il n'y a eu aucune recette réelle d'investissement en 2017.

*L'encours de la dette total au 31 décembre est de 10 M€ - remboursement in fine.
4M€ remboursés en février 2018 - 6M€ remboursables en janvier 2019*

Les dépenses et recettes d'ordre

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures :

- constatation du stock (6,122 M€).

Les recettes d'ordre sont composées des écritures :

- Le virement à la section d'investissement de 1,5 M€ correspondant au remboursement de l'emprunt
- variation de stock (6,122 M€)

Une opportunité unique de développement,

Un projet d'envergure exceptionnelle sur un territoire enclavé en déshérence.
Une opportunité unique de développement à Saint-Germain-en-Laye en lisière de forêt.
La naissance d'un nouvel éco-quartier.



PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

RÉALISATION CONSOLIDÉE

Le taux de réalisation de l'ensemble des crédits ouverts est de :

- En dépenses totales → 87,8 % soit 117,9 M€ pour 134,3 M€ de crédits ouverts
- En recettes totales → 96 % soit 131,1 M€ pour 136,6 M€ de crédits ouverts

SECTION	CREDITS OUVERTS	REALISATION	% REALISATION	REPORTS
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	48 812 319 €	38 669 443 €	79%	6 054 427 €
RECETTES	51 078 175 €	36 382 621 €	71%	2 346 135 €
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	85 497 540 €	79 240 014 €	93%	-
RECETTES	85 497 540 €	94 740 057 €	111%	-
TOTAL GENERAL DEPENSES	134 309 859 €	117 909 457 €	88%	6 054 427 €
TOTAL GENERAL RECETTES	136 575 715 €	131 122 677 €	96%	2 346 135 €

Il est rappelé que les travaux réalisés sur l'écoquartier de la Lisière Pereire sont comptabilisés en fonctionnement bien qu'il s'agisse d'investissements dans le respect des règles de gestion des budgets d'aménagement.

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT GLOBALISÉES

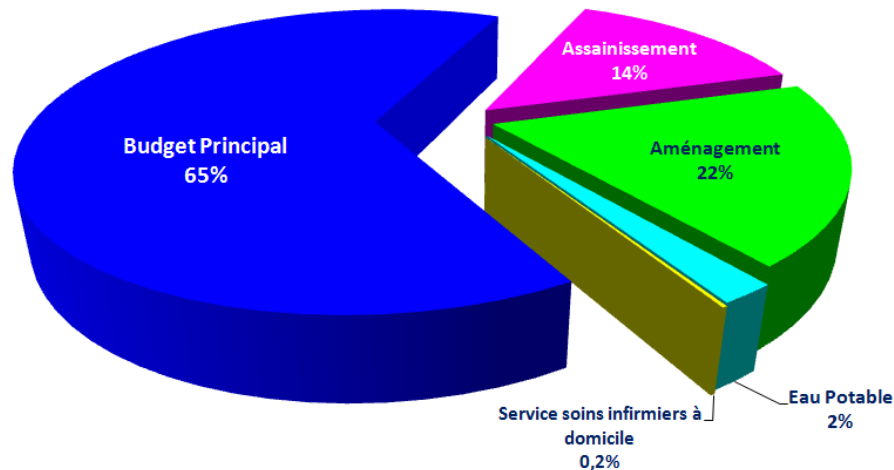
La Ville de Saint-Germain-en-Laye mène depuis de nombreuses années une politique d'investissement ambitieuse avec pour principaux objectifs de préserver et mettre en valeur le cadre urbain, développer et moderniser les équipements au bénéfice des usagers, le tout en étant attentif à l'équilibre des quartiers autour de 3 axes majeurs :

- ✓ Une Ville de l'excellence éducative : faire de Saint-Germain-en-Laye une ville scolaire et universitaire,
- ✓ Une Ville nature : réinvestir la forêt et la faire classer en forêt de protection pour préserver le poumon vert de l'ouest parisien,
- ✓ Une Ville patrimoniale et commerciale : revitaliser l'hypercentre et poursuivre la piétonisation avec une plus forte approche qualitative et un soutien aux commerces.

Au 31 décembre 2017, **les dépenses d'équipement** globalisées (budget principal + budgets annexes) s'établissent à 23,1 M€ et à 32,2 M€ reports inclus.

DEPENSES EQUIPEMENT

Ville	31/12/2015		31/12/2016		31/12/2017		Var 2017/2016	
	Hors reports	Avec reports	Hors reports	Avec reports	Hors reports	Avec reports	Hors reports	Avec reports
Budget Principal	20 794 138,60 €	25 273 024,60 €	16 290 352,86 €	21 038 202,26 €	16 117 425,62 €	20 833 440,94 €	-172 927,24 €	-204 761,32 €
Assainissement	187 087,43 €	221 903,59 €	820 468,55 €	2 480 909,98 €	3 540 451,67 €	4 544 723,69 €	2 719 983,12 €	2 063 813,71 €
Aménagement	6 344 940,57 €	6 344 940,57 €	6 662 842,19 €	6 662 842,19 €	6 122 766,23 €	6 122 766,23 €	-540 075,96 €	-540 075,96 €
Eau Potable	22 452,92 €	32 905,84 €	10 488,64 €	46 453,47 €	338 390,09 €	662 753,16 €	327 901,45 €	616 299,69 €
Service soins infirmiers à domicile	63 894,67 €	103 574,40 €	- €	68 919,18 €	48 934,18 €	58 710,76 €	48 934,18 €	-10 208,42 €
Total	27 348 619,52 €	31 872 774,60 €	23 784 152,24 €	30 228 407,90 €	26 119 033,61 €	32 163 684,02 €	2 334 881,37 €	1 935 276,12 €



En 2017, les principaux travaux de la Ville ont été les suivants:

- ✓ Le démarrage des travaux de construction/réhabilitation du groupe scolaire Marie Curie, la maternelle et le self ont été livrés pour la rentrée de septembre 2017/2018,
- ✓ Les études pour le groupe scolaire Bonenfant ainsi que le jury de concours ont été lancés,
- ✓ La mise en valeur de l'hypercentre et de plusieurs espaces publics, aménagement du carrefour République/Écuyers, aménagement des rues Timsit/Écuyers et début de la requalification de la cour Larcher,
- ✓ Les travaux de développement durable, à l'Hôtel de Ville (changement des menuiseries extérieures), dans les écoles,
- ✓ La deuxième tranche de réalisation des espaces publics de l'éco-quartier de la Lisière Pereire, incluant la construction d'un nouveau parking public couplé à un parc relais du STIF,
- ✓ La poursuite de la réhabilitation du réseau d'assainissement avec les rues Alsace, Collignon / Louviers, Ecuyers/Timsit, Liszt, Raymond Gréban et Saint Léger,
- ✓ Les travaux de dévoiement des réseaux d'eau et d'assainissement liés aux travaux du tram 13 express,
- ✓ Les études pour l'opération du site de l'hôpital se sont poursuivies,
- ✓ La poursuite des études en vue de l'exploitation des granulats,
- ✓ Les études concernant le futur forage Albien,
- ✓ La mise en œuvre d'un plan sécurité, avec la mise en œuvre de nouvelles caméras de vidéoprotection,
- ✓ Le gros entretien des bâtiments et de la voirie,
- ✓ Les travaux de restructuration du bâtiment Henri IV,
- ✓ La restauration des fresques de l'Eglise,
- ✓ Le remplacement du groupe froid du Centre administratif
- ✓ La mise en accessibilité PMR dans différents bâtiments : bibliothèque multimédia, bibliothèque Georges Sand, crèche Bel Air, crèche Gramont, Etape 3A,
- ✓ Finalisation de la construction du nouveau Centre Technique Municipal
- ✓ Mise en place de parcours fitness dans des parcs de la Ville et au sentier sportif sylvestre de la forêt,
- ✓ La mise en place de la télégestion pour les patients du Service de Soins Infirmiers à domicile,

Une politique d'investissement soutenue et soutenable

Total des investissements sur le mandat 2008-2013 → 135,2 M€

Total des investissements sur le mandat en cours 2014-2019 → 153 M€ (prévision)

Et déjà plus de 110 M€ au 31 décembre 2017

LA DETTE CUMULÉE

Au 31 décembre 2017, **la dette globale de la Ville** (budget principal + budgets annexes), s'établit à 27,5 M€.

La structure de la dette globale est saine :

- 100 % en catégorie « 1A » de la charte de bonne conduite GISSLER,
- 62 % en taux fixe, 28,5 % en taux variable simple et 9,5 % en index IPC,
- Son taux moyen au 31 décembre 2017 est de 1,42 % contre 2,9 % en 2015,
- Son taux moyen sur la période (année 2017) est de 1,4 % contre 2,1 % en 2015.



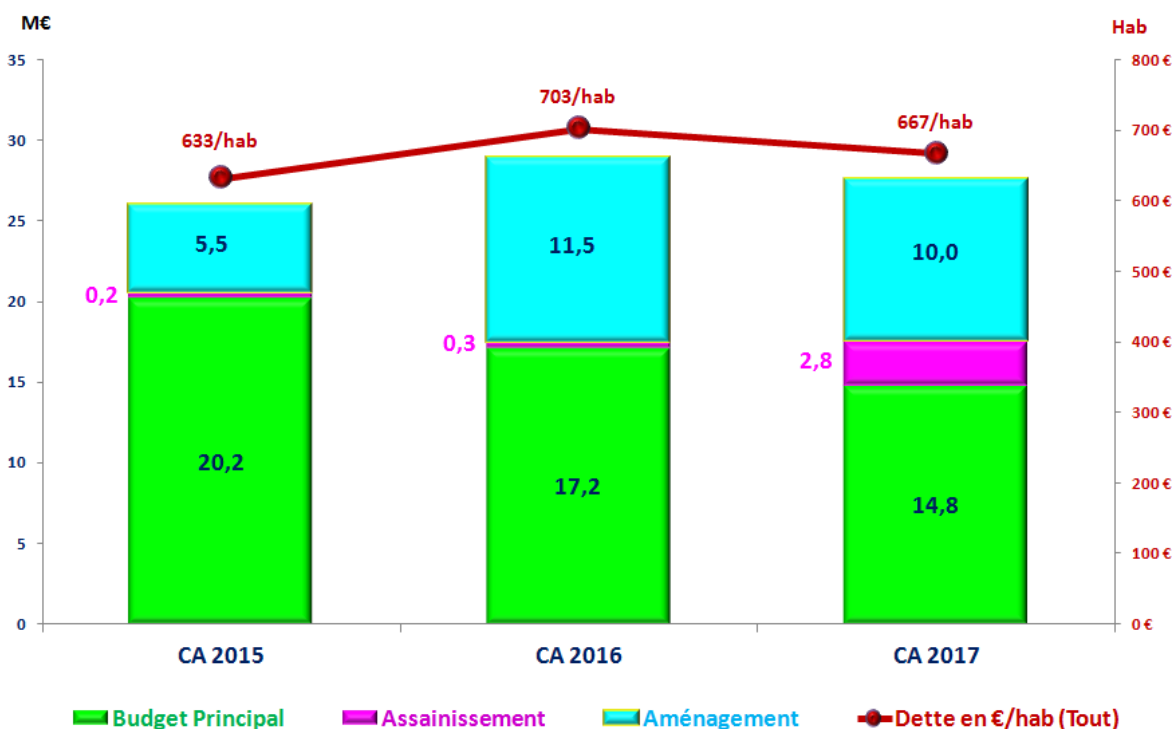
DETTE PROPRE

Ville	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	Var 2016/2017
Budget Principal	20 240 224,99 €	17 156 396,26 €	14 777 029,50 €	-2 379 366,76 €
Assainissement	232 057,73 €	265 903,96 €	2 752 178,10 €	2 486 274,14 €
Aménagement	5 500 000,00 €	11 500 000,00 €	10 000 000,00 €	-1 500 000,00 €
Eau Potable	- €	- €	- €	- €
Total	25 972 282,72 €	28 922 300,22 €	27 529 207,60 €	-1 393 092,62 €

A l'heure où ce rapport est en cours d'écriture, le capital restant dû n'est plus que de 23 M€.

[Saint-Germain-en-Laye, parmi les Villes les moins endettées de France](#) → 358 € par habitant quand la moyenne de la strate en 2016 (dernière valeur connue) était de 1 095 € par habitant.

Tous budgets confondus, la dette est de 667 € par habitant. Il est à noter qu'il n'existe pas de moyenne de strate de référence.



En plus des indicateurs légaux dont les valeurs connues à ce jour datent de 2016, ci dessous l'analyse faite par l'observatoire de Finance Active au 31 décembre 2017 :

Observatoire Finance Active de la dette au 31 décembre 2017

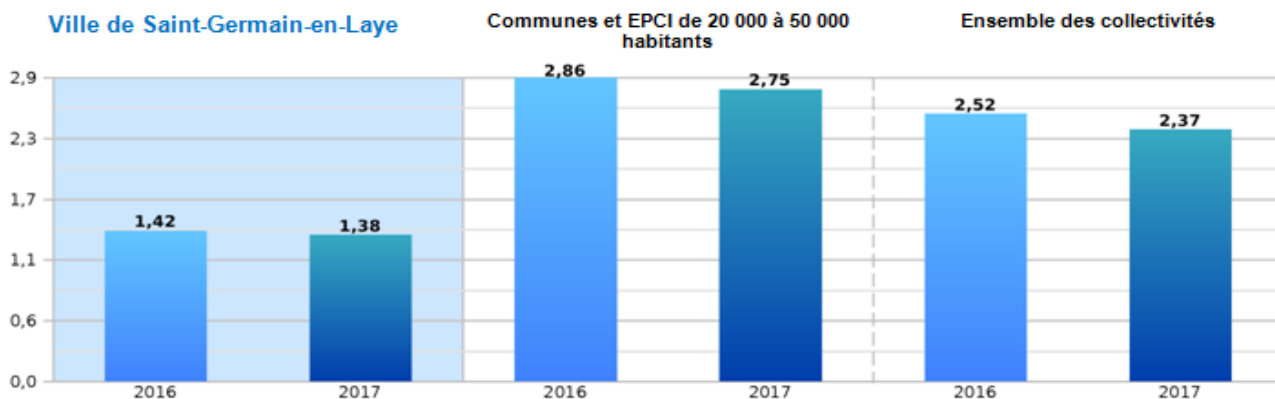
Strate : Communes et EPCI de 20 000 à 50 000 habitants

246
Emprunteurs dans la strate

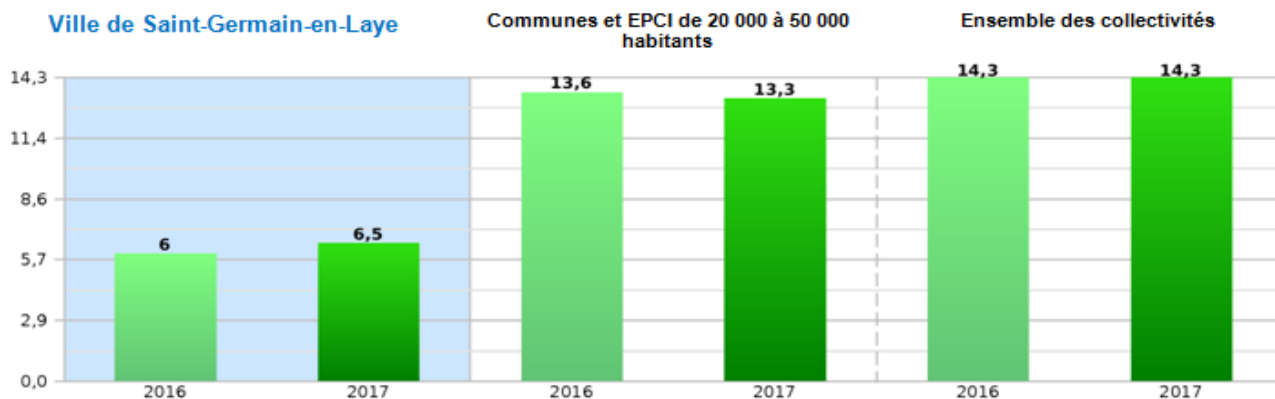
7 732
Emprunts dans la strate

32 M€
Encours moyen

Taux moyen (en %)



Durée de vie résiduelle (en années)



Risque Charte Gissler (en % de l'encours)

